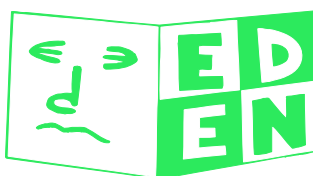


REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple – Un But – Une foi

**EDEN**

Education et Développement de l'Enfant



**PADEN 2002-2006**  
Rapport d'évaluation

Réalisé par

MODOU DIAW  
Master II Gestion de l'Humanitaire  
Organisation et Développement des ONG  
Université Paris XII Val de Marne

\*\*\*\*\*

Janvier 2007

EDEN BP 19 444 Guédiawaye - Dakar- Senegal, Tel: 00 221 877-66-76  
Email: [edenorg@hotmail.com](mailto:edenorg@hotmail.com), site web: [www.edenafrika.org](http://www.edenafrika.org)

Programme d'éducation  
aux droits de l'enfant  
PEDEN  
Clubs EDEN

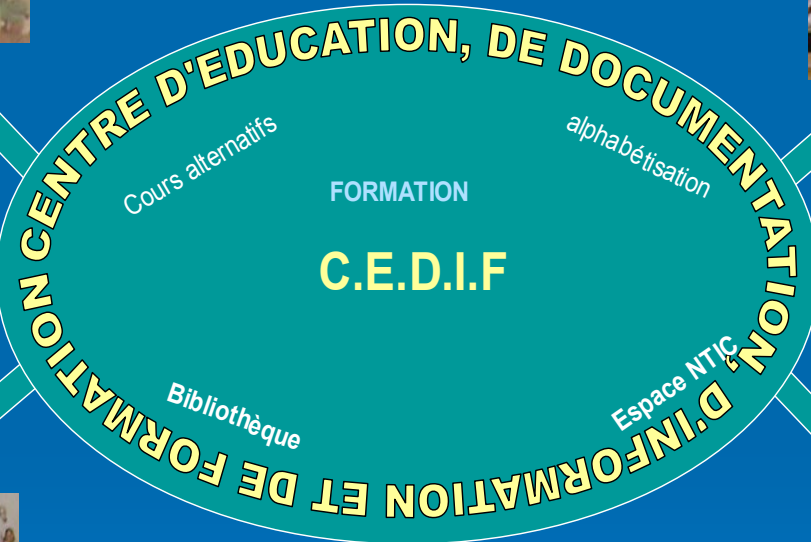


## Plan d'action des droits de l'enfant P.A.D.E.N 2002/2006

Programme d'appui aux  
enfants en difficultés.  
P.A.E.D  
Talibés, handicapés,  
élèves orphelins



# EDEN



Programme de  
renforcement des  
capacités des  
adolescents  
P.R.E.C.ADOS



Programme d'action pour  
la santé  
P.A.S

Paludisme, IST/SIDA,  
drogue, PEV

*« Éduquer les enfants, c'est éduquer les hommes de demain »*

## REMERCIEMENTS

Je voudrais profiter de l'occasion pour remercier tous ceux qui m'ont aidé à la réalisation de cette évaluation.

En commençant par les enfants, l'ensemble des acteurs de l'organisation EDEN et aussi les partenaires. Cette évaluation a été une expérience très enrichissante pour nous et nous a permis de beaucoup apprendre sur le fonctionnement des organisations.

« Merci de votre collaboration »

# SOMMAIRE

Introduction.....	5
Rappel du Contexte de l'Evaluation.....	5
Objectif de l'étude .....	6
Objectif Général .....	6
Objectifs Spécifiques .....	6
Méthodologie.....	6
A- Le projet répond à un besoin démontré .....	9
A-I Les besoins de la population ciblée par le PADEN.....	9
A-I-1/ Présentation de la ville de Guédiawaye .....	10
A-I-2 Quelques besoins spécifiques.....	10
A-II Le choix du PADEN.....	11
A-II-1-Le contexte mondial.....	12
A-II-2-Le contexte National.....	12
A-II-3 Le contexte local.....	13
A-III Réaction des bénéficiaires du projet.....	14
B- Le projet a atteint ses objectifs.....	16
B-I Les objectifs du projet .....	16
B –II Actions prévues pour l'atteinte de ces objectifs.....	17
B-III/ Activités effectivement réalisées.....	17
B-IV/ Objectifs atteints.....	21
C- Les impacts négatifs potentiels sont atténués.....	27
C – I Les risques identifiés.....	27
C-II/ Les mesures prévues et mises en œuvres pour limiter les risques.....	28
D- Le projet vise un impact positif au-delà de l'intervention.....	30
D-I/ Impacts positifs visés .....	30
D-II/ Impacts positifs observés.....	31
D-II-1 : Au niveau des enfants .....	31
D-II-2 : Au niveau de l'organisation.....	32
D-II-3 : Au niveau de l'environnement.....	32
E- Le projet est cohérent avec le mandat et les principes de l'organisation.....	35
E-I/Les principes de l'organisation et leurs application pratique dans le plan d'action.....	35
E-II/La politique de neutralité.....	36
F- Le projet respecte les populations.....	38
F-I/Consultation et information de la population.....	38

F-II/Degré d'implication de la population.....	39
F-III/Respect de l'environnement socioculturel et des croyances religieuses de la population.....	39
G- Le projet est flexible.....	41
G-I/ Exigence d'adaptation du projet en fonction de l'évolution du contexte.....	41
G-II/ Adaptation apporté au projet.....	41
GII-A Les adaptations structurelles.....	42
G-II-B/ Les adaptations de projets.....	42
H- Le projet s'articule de façon optimale avec son environnement.....	46
H-I/Collaboration avec les institutions et l'administration.....	46
H-II/ Collaboration avec les acteurs de l'humanitaire (ONG et autres partenaires au développement).....	47
I- L'acteur a les ressources et l'expertise pour mener à bien le projet.....	50
I-I/ Expertise disponible.....	50
I-II/ Mobilisation des ressources.....	51
J- L'acteur a les capacités de gestion adaptée à la conduite du projet.....	56
J-I/ Le système de gestion prévu pour la réalisation du PADEN.....	56
J-II/ Le système de gestion effectivement mis en place.....	57
K- L'acteur utilise les ressources de façon optimale.....	59
K-I/ Cout des besoins des groupes de populations ciblés .....	59
K-II/ Coût des solutions retenues pour le projet.....	59
K-III/ Cout de l'ensemble des activités réalisées.....	60
K-IV/ Analyse des écarts entre le cout des besoins et des réalisations.....	61
L- L'acteur utilise les leçons tirées de l'expérience.....	64
L-I/ Ce qui a été retenu des expériences précédentes.....	64
L-II/ Ce qui doit être retenu de cette expérience.....	65
Conclusion générale et recommandations.....	66
Sources :.....	73
Terminologie.....	74
Annexes :	
Annexe 1 : termes de références	
Annexe 2 : Questionnaire cible	
Annexe 3 : guide d'entretien partenaires	
Annexe 4 : tableau de classification des activités	
Annexe 5 : Rapports financiers	

# INTRODUCTION

## **RAPPEL DU CONTEXTE DE L'EVALUATION**

L'organisation Education et Développement de l'enfant (EDEN) a mis en œuvre depuis 2002 un plan d'action quinquennal qui est arrivé à terme en fin 2006. Ainsi l'organisation EDEN a décidé de procéder à l'évaluation exhaustive de ce plan d'action avec tous les acteurs, cibles et partenaires.

Le Plan d'Action des Droits de l'Enfant, lancé officiellement le 13 février 2002, à l'Hôtel de ville de Guédiawaye, sous la présidence du Ministère de la Famille et de la Petite enfance, d'alors et en présence des représentants de l'UNICEF, de Plan International, de Aide et Action, des organisations communautaires de base, des enfants et de la presse, est le fruit d'une démarche participative basée sur une analyse des différentes réalisations de l'EDEN depuis sa création en 1995 et enrichie par les contributions et remarques des différents partenaires.

Le PADEN s'inspire des différents instruments juridiques relatifs aux droits de l'enfant notamment la convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant et la charte africaine des droits et du bien être de l'enfant et vise à traduire en actes concrets les recommandations issues de la session spéciale des Nations Unies sur les enfants « Un monde digne des enfants ». Il constitue ainsi une contribution de l'EDEN à la réalisation des engagements de l'Etat du Sénégal en faveur des enfants.

Plusieurs réalisations ont été enregistrées dans le cadre du PADEN, avec l'appui plus ou moins ponctuel ou structurel des différents partenaires.

Il s'agit à présent de faire l'évaluation de ce plan avec la participation des différents acteurs pour apprécier les résultats, analyser les contraintes et envisager des solutions d'amélioration pouvant servir de base à l'élaboration d'un autre plan stratégique quinquennal pour la période 2007 – 2011.

## L'OBJECTIF DE L'EVALUATION :

### L'objectif général :

Procéder à l'évaluation objective et exhaustive du plan d'action et à la formulation d'axes stratégiques.

### Les objectifs spécifiques :

- ☞ **Analyser la cohérence du plan d'action** par rapport à la mission de l'organisation, aux instruments juridiques relatifs aux droits de l'enfant, aux orientations définies par les Nations Unies, à la politique du gouvernement, à la dynamique des organisations de la société civile et surtout aux besoins des cibles (enfants, populations)
- ☞ **Apprécier les réalisations effectuées** : Nature, moyens, impact dans le développement des enfants et dans la réalisation des politiques de l'Etat,
- ☞ **Analyser les limites et difficultés (internes et externes) rencontrées** dans la réalisation des objectifs du plan d'action,
- ☞ **Préciser les bonnes pratiques et les leçons apprises** dans le cadre de la réalisation du plan d'action,
- ☞ **Proposer des solutions** d'amélioration et des axes stratégiques de pérennisation.

## METHODOLOGIE

### LE CHOIX DE L'OUTIL

Le choix de travailler avec le Compas Qualité est un choix personnel. En effet, sur la base des termes de références de l'évaluation, il nous est apparu que l'outil d'évaluation Compas qualité était approprié pour le travail demandé. En outre, Ce choix s'explique par notre conviction sur l'efficacité de l'outil qui a déjà beaucoup servi pour l'évaluation d'important programmes et projets, en France et à travers le monde.

L'outil d'évaluation de Projet Compas Qualité est élaboré par le groupe URD (urgence réhabilitation et développement).

Le groupe URD est une ONG française qui travaille dans le domaine de la recherche afin de permettre aux acteurs de l'humanitaire de se doter d'outils qui leur permettraient d'être en mesure de piloter leur propre projet et de pratiquer leur propres évaluation.

Après quelques années de recherche et d'expérimentation, ce prototype a été mis en place. Il est aujourd'hui utilisé par pas mal d'organisations travaillant dans différents secteurs.

Par ailleurs, cet outil a été combiné avec différentes techniques « traditionnelles » d'évaluation de projet qui consiste à des interviews, des questionnaires et des entretiens avec les différents acteurs et cibles du projet.

Ainsi, la méthodologie que nous avons adoptée dans le cadre de cette évaluation peut être résumée en 5 points :

- Choix de l'outil
- Revue documentaire : lecture des différents rapports, des textes de l'organisation, des coupures de presse etc.
- Entretiens avec les acteurs qui consistent à des rencontres avec toutes les personnes qui sont de près ou de loin concernés par le projet : les enfants, les parents, les partenaires, la population etc.
- Rédaction du rapport d'évaluation
- restitution des résultats de l'évaluation.

Il faut aussi préciser qu'il a fallu procéder à des adaptations de l'outil afin de l'utiliser pour l'évaluation du PADEN. En effet le PADEN n'étant pas un projet type mais un plan d'action composé d'un ensemble de programmes et projets, n'entraîne pas forcément dans le cadre d'un projet type. Toutefois après adaptation, on peut constater que le Compas qualité est aussi applicable à l'évaluation du plan d'action. Ainsi on utilisera dès fois le terme projet ou programme en faisant référence au plan d'action.

#### **LE CONTENU DU RAPPORT D'ÉVALUATION :**

Conformément à l'outil que nous utilisons, le plan de notre travail s'articule autour de 12 points (annoté de A à L). Ces 12 points correspondent aux 12 critères de qualités que l'on retrouve dans un schéma appelé « **La rose des vents projet** ». A chacun de ces critères, sont associés : des indicateurs qui permettent le suivi et l'évaluation de la qualité des projets, des processus clefs qui permettent le pilotage du cycle de projet.

Aux 4 points cardinaux se trouvent 4 critères d'impacts et de résultat centrés sur les populations ciblées et leur environnement ; et autour de ces 4 critères, 8 critères de structure et de processus qui concernent le projet et l'acteur.

# La rose des vents projet



- 
- Aux 4 points cardinaux : **4 critères d'impact et de résultat** centrés sur les **populations affectées et leur environnement**.
  - Pour atteindre ces 4 critères, **8 critères de structure et de processus** qui concernent le **projet et l'acteur**.





## **-A- Le projet répond à un besoin démontré**

Il semble évident que la réponse aux besoins résultant d'une crise ou de l'incapacité des populations ou des institutions locales, de faire face de façon normale, constitue la justification première de tout projet humanitaire ou de développement.

C'est à la fois la traduction concrète et opérationnelle de la raison d'être de l'institution, ce qui justifie les recherches de financement et l'engagement des individus. L'enjeu réside dans la compréhension de ce que sont les besoins « réels » des populations : compréhension résultant de la rencontre, d'une part, des connaissances et perception de l'opérateur et d'autre part des attentes et demandes de la population.

### **CONTEXTE ET JUSTIFICATION DU PADEN :**

La mise en place du PADEN est une suite logique des activités de l'association EDEN depuis 1995. Après sept années d'activités sans un cadre d'intervention logique, la mise en place d'un plan d'action bien défini et limité dans le temps avec des objectifs clairs et évaluables est, plus qu'une nécessité mais une exigence pour l'organisation.

Toutefois, la mise en place d'un projet doit répondre à un certain nombre de critères pour attester de la nécessité du projet et justifier de son efficacité et de son opportunité. *Ainsi, le premier critère de qualité est de savoir si le projet répond à un besoin démontré.* Pour se faire, il faut d'abord identifier et analyser les besoins des populations et trouver les explications qui justifient le choix du projet.

### **A-I/ Les besoins de la population ciblée par le PADEN.**

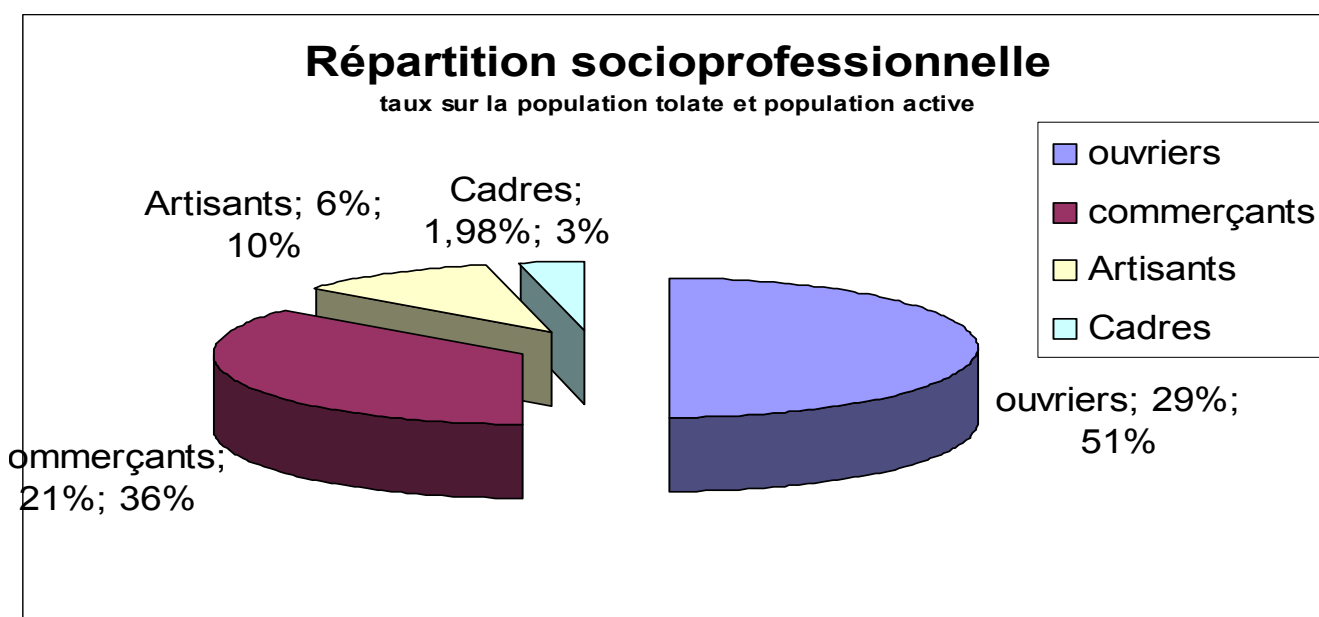
Il faut tout d'abord préciser que les cibles premières de ce programme sont les enfants et le cadre d'intervention, la ville de Guédiawaye.

## A-I-1 Présentation de la ville de Guédiawaye.

La ville de Guédiawaye se trouve dans la banlieue Nord -Est à 13 km de Dakar avec une superficie de 14km<sup>2</sup>. Sa population est estimée à 700000 habitants avec une densité de 28571hbts/km dont 70% de jeunes.

Cette population est composée pour la plupart d'ouvriers (29%) de commerçants (21%), d'Artisans (06%) et de cadres (1,98%) ; avec 49% d'hommes et 51% de femmes. La population active est de 53% contre 25% de chômeurs (à la recherche d'emploi).

Le secteur économique de la ville de Guédiawaye est caractérisé par une absence totale d'usines, un secteur informel très dynamique mais inorganisé. Avec 56% des ménages qui vivent sous le seuil de la pauvreté et un taux de chômage des jeunes estimé à 80%.



## A-I-2 Quelques besoins spécifiques

La situation précaire de la ville de Guédiawaye peut justifier toutes formes de coopération d'autant plus que la ville est très mal équipée dans presque tous les domaines. Une analyse des différents axes de coopération peut donner une idée précise et permettre de justifier de la pertinence du PADEN.

Les différents axes de coopération possibles.

### \*La santé :

La ville de Guédiawaye dispose d'un Centre de santé, de 15 postes de santé et de 3 maternités. Le nombre limité d'infrastructures peut justifier une coopération dans ce domaine notamment en ce qui concerne la dotation en matériel de soin mais aussi par la construction d'infrastructures adéquates pour une meilleure couverture sanitaire.

### **\*En matière d'économie solidaire.**

Avec une pauvreté qui touche 56% des ménages et un taux de chômage de 80% des jeunes, une coopération efficace est aussi nécessaire dans ce domaine notamment par la mise en place de fond d'appui aux initiatives locales pour le financement de projets socio économiques...

### **\*La culture**

La ville de Guédiawaye est aussi très mal dotée en matière d'équipements pour le développement culturel et pour l'épanouissement des jeunes. Un centre départemental d'éducation populaire et sportive, 1 foyer socio-éducatif...

L'existence de nombreuses associations et troupes culturelles peut également justifier de la nécessité d'une coopération dans ce domaine. Ceci par l'accompagnement des différentes initiatives, par l'organisation de chantiers et d'ateliers culturels, par la construction d'un grand centre culturel départemental...

### **\*Education et Formation**

Pour le volet éducation et formation la ville de Guédiawaye dispose d'un Lycée technique et général, de 5 Centres d'enseignement secondaires, de 39 écoles élémentaires et de 75 écoles privées.

Une étude approfondie et plus détaillée nous permettra de mieux comprendre les besoins de cet axe de coopération et expliquer la pertinence du PADEN notamment de par ses deux principaux volets à savoir la promotion et la protection.

## **A-II Le choix du PADEN**

Vu sa précarité, son manque d'infrastructures de base, d'équipements et la pauvreté de sa population, la ville de Guédiawaye offre plusieurs opportunités de coopération. Toutefois, une analyse approfondie de la situation permet de dégager certains axes et de justifier de la priorité qu'EDEN accorde au développement de l'enfant et de la mise en en place du PADEN.

Cette priorité qui ne se limite pas seulement au niveau local mais aussi qui trouve des explications au contexte national et international.

Après une étude approfondie, un certain nombre de besoins se dégagent comme prioritaires. On peut noter, entre autres, l'éducation, la santé, l'économie solidaire et la culture.

Le PADEN, avec comme principal cible les enfants, a voulu se présenter comme un programme complet, à travers une approche holistique, et couvrir l'ensemble des besoins des enfants à travers ses différents programmes et projets :

- ☞ Le Programme d'Education aux Droits de l'Enfant (P.E.D.E.N)
- ☞ Le Programme d'Action pour la Santé (P.A.S)
- ☞ Le Programme d'Appui aux Enfants en Difficultés (P.A.E.D)
- ☞ Le Programme de Renforcement des Capacités des Adolescents (P.R.E.C.ADOS)

L'ensemble de ces programmes se divisent en 2 volets : la promotion et la protection.

- le volet promotion vise essentiellement à promouvoir les droits de l'enfant, la citoyenneté, l'éducation à la paix et la santé préventive ;
- Le volet protection vise surtout à apporter des solutions aux problèmes spécifiques de violation des droits de l'enfant à travers des services, conseils, assistance, appuis etc.....

Le choix des enfants comme cible prioritaire peut s'expliquer par leur vulnérabilité et aussi par un contexte mondial assez alarmant pour les enfants en général et particulièrement par un contexte local qui justifie la nécessité d'un programme adéquat afin de répondre aux besoins des enfants.

### **A-II-1-Le contexte mondial.**

Les enfants constituent le 1/3 de la population mondiale soit plus de 2 milliards individus âgés de moins de 18 ans

Cent dix (110) millions d'enfants ne fréquentent pas l'école primaire et deux tiers d'entre eux sont des filles

Six cent (600) millions d'enfants vivent dans des familles qui gagnent moins d'un dollar par jour, Treize (13) millions d'enfants devenus orphelins du sida ; deux (02) millions d'enfants sont tués pendant les conflits armés, le nombre d'enfants gravement blessés ou handicapés à vie et trois fois plus élevé (1)

### **A-II-2 : Le contexte National**

A ce contexte mondial très alarmant pour les enfants on peut ajouter le contexte moins encourageant du Sénégal. En effet le Sénégal est l'un des pays les plus pauvres et les plus endettés dans le monde. Il est classé 154<sup>e</sup> sur 173 sur le rapport du PNUD en 2001. Son économie dominée par le secteur primaire qui occupe 80% de la population active et avec un taux de croissance de 5% en 2003.

Le système éducatif du Sénégal est caractérisé par un secteur formel et un, non formel. Le secteur formel consistant en l'éducation dispensé dans les écoles publiques et privées et le secteur informel comprend l'alphabétisation, les écoles communautaires de base et les « écoles du 3<sup>e</sup> types ».

Le secteur formel

En 2001-2002, le Sénégal comptait 383 établissements préscolaires dont 288 privés, 5405 écoles élémentaires dont 480 privés.

Le taux brut de scolarisation qui est de 69% est caractérisé par une très grande déperdition scolaire. Ce taux tombe à 46% chez les filles.

En ce qui concerne la santé avec une espérance de vie de 51 ans le Sénégal est caractérisé par un taux de mortalité infantile particulièrement élevé 76 pour mille, alors que chez les jeune il est de 68 pour mille.

### **A-II-3 Le contexte local**

Le contexte socio économique de la ville de Guédiawaye justifie largement la mise en place du PADEN. Ainsi comme c'est l'indiqué un peu plus haut, les besoins touchent tous les domaines de la société. Par contre on mettra l'accent sur le volet fondamental de l'organisation EDEN à savoir l'éducation des enfants, pour des raisons méthodologiques et compte tenu de la transversalité de la question.

Ainsi en matière d'éducation les difficultés se trouvent à 3 niveaux (Source : IDEN de Guédiawaye 2003 2003).

1. **Accès** : Faiblesse de l'offre par rapport à la demande, insuffisance des écoles et des salles de classe.

Dans le moyen 93 classes pour 8159 élèves, soit en moyenne 88 élèves par classe avec des pointes de 95 élèves dans certains cours.

Dans l'élémentaire 36 écoles, 449 classes pour 34283 élèves soit en moyenne 77 élèves par classe avec des pointes de plus de 120 élèves dans les classes double flux (CDF) au nombre de 237 contre 212 dans les classes traditionnelles.

Le déficit en salle de classe dans l'élémentaire se chiffre à 40 en appliquant le ratio de 70 élèves par classe déjà trop lourde pour une bonne prise en charge des élèves.

2. **La qualité** : Le déficit en table bancs atteint 5551 unités en appliquant le ratio normal de 2 élèves / table banc.

Les infrastructures sont très vétustes et une cinquantaine de classes est dans un état de délabrement avancé ne présentant plus de sécurité pour les enfants et les enseignants ; 20 d'entre elles sont désaffectées depuis plus de 2 ans.

Par ailleurs, Les effectifs pléthoriques (entre 80 et 125 élèves/classe) ne permettent pas un enseignement de qualité

L'absence d'électricité, d'eau et de bloc sanitaire dans une douzaine d'écoles élémentaires ne favorise pas de bonnes conditions d'hygiène.

L'insuffisance criarde de matériel didactique (1 livre de lecture pour 5 élèves, 1 livre de calcul pour 8 élèves en moyenne) ne permet pas un suivi correct du travail des enfants.

Les tables bancs avec un ratio de 3 élèves par table dans le moyen et 4 élèves par table dans l'élémentaire connaissent un déficit de 6251 unités dont 5551 dans l'élémentaire.

Le temps de travail scolaire est réduit pour plus de 1/3 des élèves de l'élémentaire avec les CDF (classes double flux).

L'instabilité du personnel enseignant dont l'équilibre numérique très fragile en raison de congés divers est souvent perturbée par des affectations inopportunes pour le fonctionnement de l'école.

### 3. Gestion.

- ☞ Difficultés à mobiliser les ressources nécessaires
- ☞ Absence de comités de gestion des écoles.
- ☞ Absence de formation des directions en matière de gestion financière.

Au vu de cette situation, le choix de ce projet avec ces différents volets se justifie assez clairement car les différentes composantes s'inscrivent parfaitement dans l'atteinte des objectifs de l'éducation en matière d'accès, de maintien, et de qualité.

#### A-III/ Réaction des bénéficiaires du projet :

Il faut tout d'abord préciser que les cibles et les premiers bénéficiaires du projet sont les enfants .Ainsi l'indice de qualité portant sur les cibles se mesure tout d'abord auprès de ceux-ci.

Toutefois il ne faut néanmoins pas sous estimer les répercussions directes ou indirectes sur l'ensemble de la population.

Le taux de participation aux différentes activités peut élucider sur l'acceptation mais aussi informer sur l'engouement d'une grande partie de la population autour du projet.

On peut citer pour exemple le lancement du PADEN qui a connu une très grande mobilisation des enfants, des parents, des partenaires etc. (Rapport de la cérémonie de lancement PADEN du 20 Novembre 2002), l'anniversaire des 10 ans d'EDEN en 2005...

Cet engouement s'observe aussi dans la participation aux différentes activités de l'organisation : **plus de 2000 enfants ont bénéficié des différentes activités d'encadrement, de sensibilisation et de formation, le nombre de clubs EDEN 32 clubs environ avec 1300 membres, les camps ados (en moyenne 80 ados par camps....)**

Dans l'ensemble, le PADEN a connu un écho très favorable auprès des bénéficiaires. Toutefois après une étude poussée, **il est possible de constater que le niveau de satisfaction n'est pas le même par rapport aux différents axes du PADEN** et des différents cibles. Ainsi le constat est que la satisfaction est très grande au niveau du Programme d'éducation aux droits de l'enfant (PEDEN) ce qui n'est pas le cas pour d'autres programmes.

Cette situation résulte en partie d'un manquement organisationnel qui peut trouver une explication sur l'implication voir la disponibilité des différents chargés de programme. On peut aussi noter le choix des partenaires qui ont décidé dès le début d'accompagner le PEDEN.

**Elle peut s'expliquer aussi par la participation déterminante et plus visible des enfants. En effet ces derniers en s'appropriant ce programme ont contribué largement à sa réussite.**

## **CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS**

A la question de savoir si le projet répond à un besoin démontré, la réponse est oui sans aucune hésitation. En effet la situation des enfants à travers le monde et le contexte particulier en Afrique justifie et conforte la mise en place d'un tel projet. A cela s'ajoute un contexte très particulier de la ville de Guédiawaye qui de par sa création, son peuplement, son manque d'infrastructures, sa pauvreté etc., réunit toutes les conditions pour justifier de l'urgence d'un programme qui prend en charge les enfants et ceci dans une approche globale couvrant tous leurs besoins : éducation, formation santé etc.

Le PADEN se justifie ainsi non seulement comme une réponse à un besoin démontré mais aussi comme une priorité et ceci à été compris par les bénéficiaires à savoir les enfants d'abord mais aussi par l'ensemble de la population et les autorités locales.

On peut ajouter aussi les partenaires qui dès le lancement se sont engagés à accompagner les différents programmes et projets du plan d'action.

**Toutefois vu le niveau de satisfaction qui diffère d'un programme à l'autre, il serait important, pour l'organisation, d'essayer de rééquilibrer les différents axes afin d'absorber ce gap qui s'est creusé entre le volet PEDEN et les autres programmes par exemple.**



## B- Les objectifs du projet sont atteints

### B-I) Les objectifs du projet :

L'objectif Général du PADEN annoncé dans le document de projet est de promouvoir, protéger et défendre les droits humains en général et ceux des enfants en particulier.

Les Objectifs spécifiques peuvent être résumés ainsi :

- ☞ Vulgariser les instruments relatifs aux Droits de l'enfant notamment la convention des droits de l'Enfant et la Charte Africaines des droits et du bien être de l'Enfant ;
- ☞ Promouvoir la culture de la paix et de la citoyenneté ;
- ☞ Améliorer les conditions de vie des enfants en difficulté (talibés, orphelins, enfants travailleurs, enfants victimes du VIH et des conflits armés, des catastrophes ...) ;
- ☞ Contribuer à la lutte contre l'exploitation, la discrimination et la marginalisation des enfants ;
- ☞ Promouvoir l'Education alternative et l'éducation à la santé ;
- ☞ Contribuer à l'orientation, aux renforcements des capacités et à l'insertion des jeunes ;
- ☞ Participer à la lutte contre la pauvreté.

Ces objectifs se classent dans les deux grands volets du PADEN à savoir :

- ☞ Le *volet promotion* qui vise à promouvoir les droits de l'enfant, la citoyenneté, l'éducation à la paix et la santé préventive.
- ☞ Le *volet Protection* : apporter des solutions aux problèmes spécifiques de violation des droits de l'enfant à travers des services, conseils, assistances, appuis etc.



## **B –II Actions prévues pour l’atteinte de ces objectifs :**

Après définition des objectifs visés, différents programmes ont été déclinés pour les atteindre. Ces différents programmes et projets sont répartis à travers quatre grands axes et dans chacun de ces programmes différents projets sont envisagés.

- ❖ Programme d’Education aux Droits de l’Enfant (P.E.D.EN)
  - Clubs d’Education aux Droits de l’Enfant (CLUBS EDEN)
- ❖ Programme d’Appui aux Enfants en Difficultés (P.A.E.D)
  - Projet d’Appui aux Talibés (PAT)
  - Projet d’Action Contre de Travail des Enfants (PACTE)
  - Projet d’Assistance aux Elèves (PAEL)
  - Projet d’Assistance aux Orphelins (PAOR)
  - Projet d’Appui aux Enfants Handicapés (PAEH)
- ❖ Programme d’Action pour la Santé (P.A.S)
  - IST /Sida, Grossesses précoces ;
  - Paludisme ;
  - Drogue ;
  - Programme Elargi de Vaccination (PEV),
- ❖ Centre d’Education de Documentation ; d’Orientation ; et de Formation (C.E.D.I.F)
  - Education Alternative
  - Bibliothèque Communautaire
  - Vidéotheque
  - Espace NTIC

### **B-III/ Activités effectivement réalisées**

L’atteinte des objectifs visés dépend de la réalisation des programmes et projets prévus dans les différents axes du PADEN. Ainsi une étude des différentes réalisations dans chaque programme nous permettra de mesurer le niveau d’atteinte des objectifs.

### **Programme d’Education aux Droits de l’Enfant (P.E.D.EN)**

Le programme d’éducation aux droits de l’enfant se caractérise par la création des clubs d’Education aux Droits de l’Enfant (Clubs EDEN). Les clubs EDEN sont des cadres permanents de participation, d’expression et de responsabilisation des enfants en milieu scolaire et extra scolaire. Leur rôle est de promouvoir les Droits de l’Enfant, l’Education à la Citoyenneté, à la Culture de la Paix, à la santé Préventive, à la protection de l’environnement en milieu scolaire et extra scolaire, etc.

Ils œuvrent aussi pour la concrétisation des principes fondamentaux de la convention des droits de l'enfant.

Le Club EDEN est composé d'un groupe d'enfants qui forme une Assemblée Générale, un Comité Directeur et un Bureau. Un Encadreur, (Enseignant ou Volontaire) assiste le bureau, guide et oriente les travaux. Les Clubs des écoles et quartiers des départements de Pikine et Guédiawaye se sont regroupés en UNE GRANDE FAMILLE, appelée le RESEAU DES CLUBS EDEN.

LE RESEAU DES CLUBS EDEN compte actuellement 32 CLUBS ET PLUS DE 1.300 MEMBRES ainsi qu'un COMITE D'EXPERTS. Ce Comité est composé de 10 enfants Experts choisis en fonction de leurs connaissances des droits de l'enfant, de leur expérience dans le domaine de la participation, de leur assiduité dans les activités et aussi de leurs résultats scolaires.

Le PEDEN constitue certainement la plus grande réussite du PADEN. En effet les Clubs EDEN sont devenus la marque de fabrique de l'association EDEN à travers le Sénégal et la sous région.

Cette réussite des clubs EDEN s'explique entre autre par la participation des enfants. Cette participation qui se caractérise par une autogestion des clubs et du réseau des clubs également pris en charge par les enfants eux même.

- **Le Programme d'Appui aux Enfants en Difficultés (P.A.E.D).**

Le programme d'appui aux enfants en difficulté constitue aussi l'un des grands axes du PADEN. Il est ainsi divisé en plusieurs projets à savoir :

- Le Projet d'Appui aux talibés (PAT)
- Le Projet d'Action Contre de Travail des Enfants (PACTE)
- Le Projet d'Assistance aux Elèves (PAEL)
- Le Projet d'Assistance aux Orphelins (PAOR)
- Le Projet d'Appui aux Enfants Handicapés (PAEH)

Différentes activités ont été menées depuis le lancement du PADEN dans le cadre du PAED :  
**En 2003**, l'organisation a réalisé quatre (04) opérations de distribution de vivres au profit des talibés, handicapés et nécessiteux dans le cadre du partenariat EDEN / ENDA ECOPOLE/PAM.

EDEN a organisé le 1er octobre 2003 sa première journée de don de sang

A noter aussi qu'EDEN est membre du Comité Technique de Suivi du Plan Départemental de Lutte Contre l'Exploitation des Enfants de par la Mendicité à Guédiawaye.

Grâce à l'appui du Ministère de la famille, du Développement Social et de la Solidarité Nationale, EDEN a organisé une opération de distribution de fournitures scolaires au profit des élèves en situation difficile.

**En 2004**, une journée de solidarité avec les talibés (remise de dons, vivres, vêtements) le 20 Avril, à été organisée de même que :

- ☞ Une journée de don de sang en Septembre
- ☞ Une opération de remise de fournitures scolaires aux brigadiers (volontaires mobilisés pour les activités de vacances), aux meilleurs élèves des clubs EDEN, et aux enfants défavorisés.

**L'année 2005** a connu la redynamisation du Comité Technique de Suivi de la lutte contre l'exploitation des enfants de par la Mendicité dans le département de Guédiawaye et à la mise en réseau des Marabouts et à l'élaboration d'un code de conduite pour l'ouverture de Daaras.

2005 a aussi connu l'ouverture d'un Centre Socio éducatif (avec un effectif total de : 67 élèves dont 51 permanents ; 16 en cours de renforcement)

Ce centre sera redynamisé en 2006 avec un effectif de près de 100 élèves permanents. Cette évolution en quantité est aussi observable sur le plan de la qualité. En effet, le niveau de ces élèves, qui pour la plupart ont été des enfants en difficulté scolaire, s'est considérablement amélioré.

- **Le Programme d'Action pour la Santé**

La santé constitue aussi l'un des grands axes du PADEN. Ainsi ce volet intègre :

- ☞ Le paludisme
- ☞ Les IST Sida
- ☞ La drogue
- ☞ Les PEV

Ce domaine aussi a connu l'organisation de plusieurs activités en matière de sensibilisation, de formation au secourisme et autres, de couverture sanitaire des différents camps de vacance.

Avec ce programme, EDEN célèbre aussi chaque année la journée internationale de lutte contre le SIDA en collaboration avec les organismes féminins et autres associations et regroupement

de la ville. Des activités de sensibilisations sont intégrés dans les différents activités d'EDEN à savoir les Camps de vacances, les camps ados, la Brigade des volontaires de EDEN.

Dans ce cadre, EDEN organise depuis deux ans, en partenariat avec les écoles de la zone, les « leçons de vie » sur le sida, activité pilotée par le Réseau des Clubs EDEN.

- **Le Programme de Renforcement des Capacités des Adolescents**

Ce programme a connu l'organisation de plusieurs séminaires de formation ainsi que l'organisation des camps ados. Ces camps constituent un cadre de formation et de participation des adolescents. La mise en place d'un programme spécial pour les adolescents s'explique par les besoins spécifiques des adolescents. En effet l'adolescence constitue l'une des étapes les plus déterminantes et peut être même la plus complexe de la vie. C'est une période pendant laquelle l'individu assume de nouvelles responsabilités et fait l'apprentissage de l'indépendance ainsi que l'affirmation de son identité. Ils sont ainsi particulièrement affectés par leur environnement.

Ceci étant, la mise en place d'un programme spécifique pour ces ados trouve toute son importance et permet ainsi à l'organisation de continuer le suivi des enfants tout en adaptant les programmes à leurs besoins spécifiques.

La mise en place du « CAMP ADO EXPERIMENTAL » en juillet-Aout 2003 informe sur réceptivité et l'acceptation des enfants de ce programme. Ce camps expérimental a réunit 75 ados de Pikine et Guédiawaye. Depuis, 3 autres Camps ont été organisé avec la participation en moyenne de 80 ados par camps.

Ce volet fait partie des programmes où les enfants ont exprimés plus de satisfaction (confère. Questionnaire évaluation pour bénéficiaires).

- **Le Centre d'Education de Documentation d'Information et de Formation (CEDIF)**

La mise en place d'un centre de documentation d'éducation, d'information et formation est le volet 5 du PADEN. Ce centre a connu son début d'exécution en 2005, l'organisation EDEN a ouvert un centre communautaire, reconnu avec comme objectif de prendre en compte aussi bien les enfants exclus du système que les enfants en situations difficiles (orphelins, cas sociaux, handicapés...). Ce centre a connu l'inscription de soixante sept (67) élèves en 2005 et environ cent (100) en 2006.

En plus du volet « Education » actuellement fonctionnel, ce centre comporte comme autres projets :

**Une BIBLIOTHEQUE COMMUNAUTAIRE** (lot de livres et personnel formé, disponibles) ;

- ☞ **Une VIDEOTHEQUE** (Promotion de l'éducation et de la sensibilisation par l'audiovisuel, face surtout à la prolifération négative des salles de jeux souvent violent ou à caractère pornographique au niveau de la zone d'intervention)
- ☞ **Un ESPACE NTIC** (Accès, initiation et perfectionnement).

A part la bibliothèque qui a connu un début d'exécution très timide ces 3 derniers volets sont actuellement toujours à l'état de projet.

### **BVI/ Objectifs atteints**

Après survol des objectifs du PADEN, des activités prévus et des activités réalisés, il apparaît très clairement que la majorité des activités ont été réalisés avec des résultats satisfaisants.

En matière d'éducation et de formation le PADEN a connu des résultats au delà de ces objectifs. En effet plus de 2000 enfants, encadreurs et étudiants de la section universitaire, ont eu à bénéficier soit d'encadrement scolaire, de formation en différents thèmes (droit de l'enfant, plaidoyer, éducation inclusive...). Afin de corroborer la réussite de ces deux volets à savoir l'éducation et la formation, on peut citer, à titre d'exemple, **le niveau de connaissance des droits de l'enfant par le groupe de jeunes qui forme aujourd'hui le comité des experts.**

Ce comité qui, avec une moyenne d'âge de 14 ans, est aujourd'hui sollicité à travers le monde pour réaliser des études en matière de droit de l'enfant et partager ses expériences en matière de participation des enfants

Exemple : étude sur les violences faites aux enfants dont les résultats ont été présentés à BAMAKO, BANJUL, NEW YORK, étude sur le VIH Sida et les droits de l'enfant en milieu infantile.

Ces résultats confirment la réussite PEDEN qui a connu le plus de satisfaction chez les enfants et qui constitue le volet le plus achevé du plan d'action 2002-2006.

Toutefois on peut observer un certain nombre d'objectifs qui n'ont pas été atteints dans certains domaines.

On peut citer dans un premier temps le CEDIF dont le seul volet fonctionnel est le volet éducation et plus ou moins la bibliothèque. La non réalisation de ce centre s'explique par un manque de financement et de partenaires pour la réalisation d'une structure de cette envergure. En ce qui concerne le PAS et le PAED aussi des problèmes de moyens se posent toutefois on peut tirer un bilan globalement positif.

**Tableau récapitulatif de différentes activités d'EDEN 2002-2005**

Année	Education	Formation	Santé	Environnement	Droits de l'enfant	Action sociale	Autres réalisations
2002	Encadrement de 175 enfants (suivi scolaire) - Organisation des camps de vacances 2002 avec a participation de 175 enfants et 40 encadreur	Participation au colloque du réseau des instituts des droits de l'homme et de la paix sur le bilan d'application de la convention des Nations Unies sur les droits de l'enfant		Action de reboisement et d'investissement humain au niveau des écoles de la commune	Création de 11 Clubs EDEN. -Adhésion de 555 enfants aux clubs EDEN -Organisation de séances de sensibilisation sur les droits de l'enfant, la citoyenneté.... -Participation à la semaine nationale de l'enfant		Atelier de mise au niveau du PADEN avec la participation de tous les membres de l'association -Participation à la préparation du sommet des chefs d'états de la CEDEAO sur la revue des pairs.

<p>-Appui scolaire au profit de 228 enfants -Cours de préparation aux examens de janvier à juillet taux de réussite 100% au BFEM et 70% au BAC -Camp de vacance du 13 Aout au 13 Décembre au profit de 197 enfants avec 53 jeunes volontaires encadreurs - Participation à l'élaboration du projet éducatif de la commune de Wakhinane Nimzatt - Organisation de la 1ere édition Camp ADO avec la participation de 66 ADOS</p>	<p>-Organisation d'une journée de partage sur le thème du monitorat a veille du 12eme Camps de vacance, Ainsi que des séances de secourisme. - Journée d'information et de formation sur le thème de l'état civil et l'enregistrement des naissances</p>	<p>-Participation à l'élection du bureau du comité de gestion du Poste de santé de Wakhinane Nimzatt. -Célébration de la journée internationale de lutte contre le Sida -Participation à la semaine Femme et Sida par une mobilisation et à travers la présentation de sketch... -Couverture médicale des camps et Brigade citoyenne -Elaboration avec les OCB d'un plan d'action communal de lutte contre le Sida et les IST</p>	<p>- Participation de 66 volontaire des BRICIVED EN aux vacances citoyennes 2003 à travers le nettoyage, la réhabilitation, la décoration ..., des écoles, postes de santé, préfecture ... - Participation à l'élaboration du Plan d'action communal de l'environnement 2003-2005 et siège au sein du Comité communal de lutte contre les inondations</p>	<p>Création de 25 Clubs EDEN -Suivi et animation des Clubs -Célébration du 42eme anniversaire de l'indépendance du Sénégal par un défilé -Organisation d'un tournoi sportif inter-club -Organisation d'un concours d'orthographe de dessin et de poésie -Participation aux élections du prix mondial des enfants avec l'ONG Save the children -L'organisation de la 1ere édition du festival des clubs -Célébration de la journée de l'enfant africain le 16 juin à travers une marche pour la promotion de l'enregistrement à la naissance. L'organisation de la 2eme édition de la rentrée scolaire des clubs. -Participation active à la 16eme édition de la semaine de l'enfant.</p>	<p>- Redy namsation du Comité Technique de Suivi de la lutte contre l'exploitation des enfants de par la Mendicité dans le département de Guédiawaye et à la mise en réseau des Marabouts et à l'élaboration d'un code de conduite pour l'ouverture de Daara -</p>	<p>-Elaboration et début d'exécution d'un plan d'action pour l'enregistrement des naissances -Célébration de la journée de l'enfant africain le 16 juin 2003 -Célébration de la journée internationale des volontaires -Célébration de la journée internationale des droits De l'homme et installation par l'occasion de la cellule universitaire. - <b>Au Plan régional</b>, participation à la Revue des Pairs de la CEDEAO, sur la Situation des enfants du 04 au 06 septembre 2003 au Méridien Président, avec un Représentant parmi les Enfants Délégués Sénégalais et deux Experts / participants aux travaux</p>
--	--	---	---	--	--	---

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Organisation des cours de soutiens et préparation aux examens en faveur de 150 enfants</li> <li>- Organisation de la 13eme édition des camps de vacance avec la participation de 186 enfants (108 filles, 78 garçons) et 25 encadreurs</li> <li>- Organisation de la 2eme édition de Camp ADO avec la participation de 66 ados et 10 encadreurs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 30 volontaires enseignants et encadreurs des clubs sur les droits et la participation des enfants les 11-12-13 mars 2004</li> <li>- formation de 50 enfants responsables des clubs sur les droits et la participation des enfants les 05 et 06 avril 2004</li> <li>- Formation de 30 étudiant membre d'EDEN UCAD sur les droits humains</li> <li>- 35 acteurs sociaux et institutionnels formés sur l'état civil</li> <li>-35 imams et chefs de quarter formés sur l'état civil</li> <li>-305 enfants volontaires formés sur l'état civil</li> <li>-Formation de 2 membres en moniteurs de collectivité éducative</li> <li>-Formation d'un membre en reflect</li> <li>-Formation d'un membre en entrepreneuriat jeune</li> <li>-Formation d'un membre en entrepreneuriat féminin</li> <li>-Formation de 4 relais de sensibilisation sur l'état civil</li> <li>-Formation d'un membre en management des OCB</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Couverture sanitaire de la 13e édition de Camps de vacance, de la 2eme édition des camps ados, de la brigade citoyenne des volontaires de l'EDEN</li> <li>- Cours de secourisme</li> <li>-Célébration de la journée mondiale de lutte contre le SIDA</li> <li>-Organisation de la leçon de vie sur le SIDA au niveau des écoles</li> <li>-Participation aux activités départementales de la semaine Femme et sida</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Organisation de la 2<sup>e</sup> édition de la Brigade Citoyennes des Volontaires de l'EDEN</li> <li>- Mobilisation de 60 jeunes dans des activités d'assainissement, de reboisement de réhabilitation de sites au niveau des écoles, places publiques, lieux de culte.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- renouvellement et redynamisation des 30 clubs EDEN</li> <li>-Mise en place du réseau des clubs EDEN</li> <li>-Mise en place du réseau des éducateurs aux droits de l'enfant</li> <li>-Organisation d'un concours départemental d'orthographe</li> <li>-Célébration de la 44<sup>e</sup> Fête de l'indépendance (défilé de promotion de l'enregistrement des naissances</li> <li>-Organisation de la 2<sup>e</sup> édition du festival des clubs</li> <li>-Participation des clubs à la rencontre « les députés à l'écoute des enfants »</li> <li>- Participation des clubs à la table ronde sur la décennie de l'Education aux Droits humains avec la section EDEN – UCAD</li> <li>-Organisation d'un concours départemental de rédaction sur volontariat et 3<sup>e</sup> âge à la journée internationale des volontaires.</li> <li>--Participation d'un enfant à la préparation et à la mise en place de la coalition nationale des ONGS et associations en faveur de l'Enfant</li> <li>-Organisation 3<sup>e</sup> édition rentrée des clubs EDEN</li> <li>-Mise en place d'un comité des experts</li> <li>-Organisation d'une fête de fin d'année</li> <li>-correspondance scolaire entre des enfants des clubs et élèves...</li> </ul>		
--	---	--	--	---	--	--	--



2  
0  
0  
5

	<p>Organisation d'une journée de réflexion sur la mise en place de structures décentralisées</p> <p>- Organisation du 3<sup>e</sup> Festival des Clubs EDEN</p> <p>- Organisation de la 3<sup>e</sup> édition du Camp Ados</p> <p>- Organisation du 14<sup>e</sup> Camp de vacances</p> <p>- Organisation de la 3<sup>e</sup> Brigade Citoyenne des Volontaires</p> <p>- Organisation de la 4<sup>e</sup> édition de la Rentrée des Clubs EDEN</p> <p>Ouverture d'un Centre Socio éducatif (avec un effectif total de : 67élèves dont 51 permanents ; 16 cours de renforcement)</p>	<p>-Formation de 35 enfants des départements de Pikine et Guédiawaye sur l'Etat Civil dans le cadre du Programme de Suivi de l'Enregistrement des Naissances</p> <p>- Participation à la formation de relais de sensibilisation sur le Paludisme avec le district sanitaire de Guédiawaye</p> <p>- Organisation d'une journée de restitution de la formation sur le Paludisme</p> <p>- Formation de 15 moniteurs de collectivités éducatives</p>			<p>-Suivi et accompagnement des clubs EDEN (conférences, opérations nettoyage, thé débat, leçons de vie.</p> <p>- Organisation du Vote du Prix Mondial pour les droits de l'Enfant dans 17 écoles publiques et privées</p> <p>- Organisation de tournois de football et handball inter clubs EDEN quartier</p> <p>- Défilé de promotion de l'enregistrement des naissances</p> <p>- Organisation du 3<sup>e</sup> Concours départemental d'Orthographe avec la participation de 80 écoles</p> <p>- Organisation de journées de réflexion sur les violences Universitaires par la Section Universitaire (E.D.EN – UCAD)</p> <p>-Consultation Régionale de Bamako sur l'étude des Nations Unies sur les violences faites aux enfants</p>	<p>Célébration du 10<sup>e</sup> anniversaire</p> <p>-L'élaboration de la revue participative du plan triennal de l'ONG Aide et Action</p> <p>Assises pour la mise sur pied de la Coalition Nationale des Associations et ONGS en Faveur de l'Enfant (CONAFE) et aux différents ateliers de renforcement des capacités.</p> <p>- Délibérations du jury international du Vote du Prix des Enfants du Monde pour les Droits de l'Enfant en Suède</p>
--	---	--	--	--	--	--

## **CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS :**

Après étude des différents objectifs du PADEN, des activités prévues pour l'atteinte de ces objectifs et des activités réalisées, il apparaît clairement que le PADEN a plus au moins atteint ses objectifs. Toutefois, cette atteinte des objectifs n'est pas totale car faute de moyens ou par défaut de gestion, notamment en matière de choix de priorité un certain nombre de programmes ou d'activités n'ont pas pu être mis en place comme prévus et ceci empêche l'atteinte des objectifs directs liés à ces programmes ou projets.

Ainsi, EDEN devrait essayer de rééquilibrer les différents programmes ou projets afin de mieux développer les autres volets du plan d'action.

**En ce qui concerne le manque de moyen il faudrait tout simplement élargir et diversifier les partenaires et ceci par la mise en place de nouveaux programmes qui seront intégrés dans le PADEN2 (2007 – 2011) et qui donnera à l'organisation un champ d'action plus large et offrira aux partenaires plus d'opportunités de collaboration.**



## C- Les impacts négatifs potentiels sont évités ou atténués

Comme toute substance active d'un médicament, l'assistance humanitaire aussi peut avoir des impacts secondaires indésirables. La réflexion conduira ainsi à mener la balance entre les effets positifs et négatifs attendus. Si les impacts secondaires apparaissent comme un mal nécessaire, l'acteur a la responsabilité, voir le devoir, de les anticiper, les analyser, et les éviter, ou tout au moins, les atténuer. Dans certaines circonstances très particulières, il peut même être préférable de ne rien faire plutôt que d'agir en faisant « plus de mal que de bien »

### C – I Les risques identifiés.

L'essentiel des risques identifiables dans le cadre du PADEN sont liés au cadre socio-économique ou religieux. Les risques socio-économiques sont entre autre liés à l'analphabétisme de la population de Guédiawaye. En effet, éduquer les jeunes sur les droits de l'enfant peut être source de problèmes envers les parents en majorité analphabètes.

Ces risques peuvent aussi être une dépendance chronique de la population à l'assistance avec une fuite des responsabilités des parents et des collectivités locales. En effet le soutien gratuit de la population peut engendrer une dépendance à l'assistance et produire un laxisme chez les parents.

Par ailleurs, il est aussi apparu, durant l'exécution du plan d'action un certain nombre de risques non identifiés auparavant. En effet, au moment du lancement, l'adhésion totale de l'ensemble des cibles concernés a plus ou moyen masqué d'autres réalités qu'il fallait considérer. Ces risques sont entre autre la naissance d'une concurrence avec les acteurs qui étaient déjà sur place et aussi le manque de moyen pour l'exécution totale de l'ensemble des programmes et projets.

Toutefois, le risque le plus important qui est apparu durant l'exécution du PADEN est lié à l'encadrement scolaire des enfants qui ont des responsabilités dans les structures de l'organisation. En effet on a constaté qu'un certain nombre d'entre eux ont eu à rencontrer des difficultés scolaires à cause de leur engagement à EDEN. Ces difficultés étant liées aux travaux qu'ils doivent accomplir au niveau de l'organisation.

Ainsi, aussi bien les enfants que les encadreurs ont mis l'accent sur la nécessité d'un meilleur encadrement de ces enfants afin d'éviter les risques liés à leur cursus scolaire.

## **C-II Les mesures prévues et mises en œuvre pour limiter les risques**

L'identification ou l'observation de risques nécessite forcément la mise en place de mesures préventives ou curatives.

Ainsi, afin d'éviter que les parents se déchargent complètement de leur responsabilité et de leur devoir de garantir une éducation pour leurs enfants, l'accent a toujours été mis sur la sensibilisation afin de conscientiser les parents sur leurs devoirs. Aussi au-delà de cette aspect sensibilisation, une participation, ne serait ce que symbolique, est mise en place pour l'ensemble des activités de l'organisation. Ce faisant, pour être membre, il faut acheter la carte de membre, et des frais de scolarisation mensuelle sont mis en place pour les enfants inscrits au centre d'éducation social.

Afin d'éviter les risques de confrontation avec les parents analphabètes en majorité sur le véritable sens des droits de l'enfant, ceux-ci sont invités ou directement impliqués à toutes les manifestations de l'organisation. L'organisation, a dès le début, adopté une approche pédagogique afin d'éviter une situation conflictuelle.

Ainsi, à travers des sketches, des chants et des pièces de théâtre, les enfants arrivent à faire comprendre aux parents l'essentiel de leur message sur un langage qui leur est accessible.

Ces activités animées par les enfants des clubs sont décentralisées et s'organisent souvent dans les quartiers. Ceci leur permet d'aller vers la population pour ainsi éviter une certaine réticence qui pouvait y'avoir de la part des habitants.

L'implication directe de chefs religieux, Imams et de délégués de quartier dans certaines activités (Ex : enregistrement des naissances), a aussi permis de mieux faire comprendre à ces derniers le rôle de l'organisation.

En ce qui concerne les risques non identifiés mais observés au cours de l'exécution, des mesures ont été également mises en place. Ainsi, pour limiter la concurrence, une étroite collaboration voir des partenariats, ont été mis en places avec les acteurs du même secteur.

## CONCLUSION ET RECOMMANDATION

A l'instar de tout projet humanitaire des impacts négatifs aussi ont été observés durant la mise en place et l'exécution du PADEN. Ceci étant, la capacité de gestion s'observe sur le pouvoir d'anticipation et de réaction afin de limiter ces impacts négatifs. Sur ce plan, l'organisation a pu réagir par rapport aux différents risques. En effet, l'approche pédagogique privilégiée dans toutes les actions a démontré de toute son efficacité.

Toutefois, même si la capacité de réaction était très efficace, l'anticipation ne l'a pas été pour autant. Ceci peut s'expliquer, entre autre, par le fait qu'il s'agissait pour EDEN, de son premier plan d'exécution mais aussi par la minimalisation ou la non prise en charge explicite des risques éventuels dans le schéma d'exécution du PADEN.

Ainsi, la logique impliquera l'identification de tous les risques potentiels pour le PADEN2 (2007-2011) et la prévention de mesures préventives afin de les éviter. Comme mesure préventive on peut noter tout simplement l'implication de tous les acteurs dès l'élaboration du nouveau plan d'action; ce qui permettra de prendre en considération toutes les sensibilités.

**Comme mesure curative, il faut mettre en place, au plus vite, un meilleur encadrement pour les enfants ayant des responsabilités dans les différentes structures. En effet ces enfants qui se sont distingués de par leur capacité pour intégrer les structures de l'organisation, bénéficient d'un très bon potentiel. Ainsi il leur faut un très bon encadrement pour être en mesure de développer à la fois leur expérience associative et leur niveau scolaire.**



## D- Le projet vise un impact positif au-delà de l'intervention

Au-delà de la réponse efficace à des besoins immédiats et de la prise en compte des impacts négatifs potentiels, tout projet doit viser un impact positif, au-delà de son intervention. En effet, l'assistance intervient à un moment donné de l'histoire d'un individu ou d'une société qui a un lendemain. Ainsi le projet ne doit pas se limiter à « aider aujourd'hui » mais doit aussi se soucier du « pourquoi faire demain »

Pour la plupart du temps, il s'agit de réfléchir à l'après projet. Par contre, dans le cadre du PADEN, l'idée n'est pas de réfléchir à l'après projet, mais d'étudier les impacts positifs plus ou moins directs qui seront tirés du projet dans le long terme. Ces impacts positifs ne se limiteront pas aux cibles désignés mais seront bénéfiques pour l'ensemble de la population.

### D-I/ Impacts positifs visés

Les impacts positifs visés au-delà de l'intervention du PADEN peuvent se résumer en une phrase que l'on retrouve dans tous les textes de l'organisation « **Eduquer les enfants ; c'est éduquer les Hommes de demain** ».

En effet, l'ensemble des programmes et projets du PADEN se retrouvent dans un objectif général, qui est de contribuer au façonnement d'un citoyen modèle vivant dans un environnement socio économique propice au respect des droits humains et au développement durable.

L'Afrique en général, a longtemps été victime de l'analphabétisme de sa population. Le Sénégal n'est pas une exception de cette généralité mais la banlieue particulièrement la ville de Guédiawaye souffre énormément du manque d'éducation et de formation de sa population. A travers ce projet, EDEN vise à combler ce gap entre le département de Guédiawaye et les autres localités de la région de Dakar.

Ces impacts positifs visés au delà de l'intervention se confirment d'autant plus qu'il n'est plus à démontrer que le développement d'un pays dépend en grande partie à l'éducation et à la formation de sa population.

## **D-II/ Impacts positifs observés**

Les impacts positifs observés sont aujourd'hui multiples et diverses et peuvent se trouver à différents niveaux.

**D-II-1/ Au niveau des enfants**, l'impact le plus visible est aujourd'hui leur niveau de connaissance des droits de l'enfant. En effet ils bénéficient aujourd'hui d'une connaissance approfondie en matière des droits de l'enfant. Raison pour laquelle ils sont sollicités par les grands organismes pour réaliser des études ou participer à des rencontres d'échange visant à partager leur connaissance ou défendre la cause des enfants

On peut aussi noter l'amélioration voir l'augmentation du niveau scolaire des enfants. En effet, on observe que les enfants encadrés par l'organisation font toujours partie des meilleurs au niveau de leurs écoles. Ceci étant le fruit d'une politique d'encouragement à l'effort scolaire (Ex : l'une des conditions pour être membre du comité des experts est d'avoir de bons résultats scolaires), mais aussi du suivi scolaire des enfants par la mise en place de cours de renforcement.

Ces impacts peuvent se mesurer au niveau de la représentation des enfants de l'organisation EDEN dans les différentes structures nationales et internationales en faveur des enfants :

- ☞ Membre du Comité Directeur de la Coalition nationale des ONGs et Associations en faveur de l'enfant (CONAFE)
- ☞ 1<sup>er</sup> Vice Président du parlement National des Enfants.
- ☞ Président Régional du parlement des enfants de Dakar.
- ☞ 1<sup>er</sup> vice Président du parlement des enfants du département de Guédiawaye.
- ☞ Président du Parlement des enfants de la commune de wakhinane Nimzatt.
- ☞ Membre du Jury international du Prix des enfants du monde pour les droits de l'enfant.
- ☞ Secrétaire exécutif adjoint chargé de la communication du forum des organisations Africaines d'Enfants et de Jeunes (FORAJE).

### **D-II-2/ Au niveau de l'organisation :**

Au delà des enfants, les impacts positifs sont observables au niveau même de l'organisation. Ceci par sa représentativité et aussi par la gestion actuel de l'organisation.

En effet l'organisation est aujourd'hui l'un des leaders dans son domaine d'intervention et ceci se matérialise par la présence des acteurs dans les différentes structures et organisations nationales.

- ✓ Comité National de l'enfant
- ✓ Membre du Bureau Exécutif de la Coalition Nationale des associations et ONG en Faveur de l'Enfant (CONAFE) ;
- ✓ Comité sénégalais des Droits de l'Homme
- ✓ Comité National de coordination et de promotion du volontariat (CNCPV)
- ✓ Comité National de Pilotage du Partenariat Banque Mondial- Etat du Sénégal- Société Civile pour le retrait des enfants dans la rue
- ✓ Comité Départemental de Lutte contre l'Exploitation des Enfants de par la Mendicité
- ✓ Comité local de l'Education et de la Formation (CLEF) de Wakhinane Nimzatt

En ce qui concerne la gestion de l'organisation, on observe que EDEN a réussi, grâce à beaucoup de volonté, à gagner la confiance de pas mal de partenaires. L'organisation a beaucoup gagné en maturité, preuve de l'efficacité de ses programmes.

Ceci se confirme par une très forte demande de la part des populations, institutions locales et partenaires pour la décentralisation des activités de l'organisation dans leurs localités.

### **D-II-3/ Au niveau de l'environnement**

Ces effets positifs peuvent aussi s'observer au niveau de la population. En effet des améliorations concrètes sont visibles en ce qui concerne le comportement des parents pour l'éducation des enfants. Il est ainsi très rare de voir des enfants en âge d'être inscrit, ne pas aller à l'école. Ces affirmations sont confortées par le taux de scolarisation qui est aujourd'hui de 78,3% alors que la moyenne nationale est de 82,5%. Ceci constitue une très bonne moyenne car ce taux a connu une évolution de 8,3 points de 1995 à 2005.

Ces améliorations s'observent tant sur le plan quantitatif que qualitatif. La ville de Guédiawaye notamment la commune de Wakhinane Nimzatt compte les meilleures écoles primaires de Dakar (même si aucune relation de cause à effet ne peut être démontré dans ce cas précis), à l'exemple de l'école Khaly Mdiakhaté kala C. Ces impacts positifs indirects sont aussi observables sur le plan quantitatif. En effet, en faisant un bref comparatif de la situation entre 2002 et 2005, on peut remarquer une très nette amélioration.



Année	Situation en 2002			Situation en 2005		
	2002	Nombre d'écoles	Effectif	2005	Nombre d'écoles	Effectif
Préscolaire	Publique Privées : Total :	2 18 20	1076 dont 518 garçons 558 filles	Publique : Privées : Total :	02 92 94	4240 dont : 1982 garçons et 2258 filles
Elémentaire	Publique Privées : Total :	36 36 72	42899 dont : 21983 garçons et 20916 filles	Publique Privées : Total :	38 85 123	53049 dont 26906 garçons et 26531 filles
Moyen	Publique Privées : Total :			Publique : Privées : Total :	06 31 37	11289 dont 6731 garçons et 5158 filles

\* Source IDEN 2002-2005

Ce tableau montre une très nette augmentation des effectifs. En effet dans le primaire le nombre d'école dans le privé à presque triplé ; passant de 18 à 92 avec un effectif totale qui aussi est passé de 1076 à 4240 élèves inscrits dans le préscolaire. Pour l'élémentaire le taux de progression est presque à la même vitesse car même si l'évolution n'est pas assez fort dans le public (+ 2 écoles), elle est assez remarquable dans le privé. En effet, le nombre d'écoles privées est passé de 36 à 85 écoles avec un effectif total qui est passé de 42899 à 53049 élèves. Cette évolution est d'autant plus remarquable qu'elle est beaucoup plus rapide Comparée à l'évolution des effectifs dans le département de Pikine.

Tableau comparatif des effectifs d'élèves des départements de Pikine et Guédiawaye en 2005

Pikine (2005)	Guédiawaye (2005)
Préscolaire : 1517	Préscolaire : 4240
Elémentaire : 26907	Elémentaire : 53049
Moyen : 10435	Moyen : 11269

Source ; Rapport IDEN Guédiawaye 2005

Encore une fois, même si nous ne pouvons démontrer aucune relation de cause à effet directe entre le PADEN et l'amélioration de l'éducation en général, on peut toujours constater une très nette évolution de ce derniers durant l'exécution du plan d'action et donc, la considérer comme l'un des impacts positifs les plus importante, observable avec le PADEN 2002-2006.

## **CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS :**

La pertinence d'un projet ne se limitant pas seulement à la résolution d'un problème de manière immédiat et sans suite, il est indispensable de penser à l'après intervention et dans ce cas précis aux impacts positifs qui seront tirés du projet de manière durable. En ce qui concerne le PADEN, il faut tout d'abord le remettre dans son contexte. En effet l'objectif du PADEN en particulier et de l'organisation EDEN en général étant d'éduquer les enfants dans son sens le plus complet fait que toutes ses actions visent un meilleur épanouissement de l'enfant ce qui passe forcément par l'éducation et la formation.

Ainsi, l'organisation a réussi de faire en sorte que toutes ses actions s'inscrivent dans la durée avec la prise en charge continue de l'enfant. En effet, dès 7 ans (parfois même avant), l'enfant trouve son cadre d'action dans les clubs EDEN. A l'âge de 14 ans il intègre le programme des adolescents. Après le PRECADOS ce dernier pourra ensuite intégrer la section universitaire en passant par les sections des lycées. **EDEN accorde aussi beaucoup d'importance au retour des étudiants pour encadrer leur « petits frères » par le système de tutorat.**

Ce suivi continu permet d'atteindre l'objectif dans le long terme, autrement dit les impacts positifs visés au delà de l'intervention.



## **E- Le projet est cohérent avec le mandat et les principes de l'organisation**

La question de la cohérence entre le projet et les valeurs de l'organisation est aussi une question très importante. En effet elle permet d'ouvrir un champ de réflexion sur les questions de légitimité des acteurs qui mettent en œuvre le projet. Viser la cohérence entre le mandat et les principes de l'organisation à travers le projet peut permettre d'assurer l'adhésion des différentes personnes impliquées (acteurs de terrains, décideurs, adhérents,...) et donc leur soutien à la structure et aux actions engagées.

De plus, cette cohérence peut faciliter la compréhension et le respect du positionnement politique du projet par les autres acteurs (bailleurs de fonds, pouvoirs publics...)

### **E-I/ Les principes de EDEN et leur application pratique dans le plan d'action.**

Pour parler des principes de l'organisation et leur application pratique dans le PADEN il faut dans un premier temps faire un détour sur la genèse et l'historique de l'organisation afin de mieux comprendre les principes fondamentaux de l'organisation.

EDEN est née en 1995, au terme de la 3<sup>ème</sup> Edition des « Camps de vacances » initiés dans le cadre du GIE JAP (Jeunesse Actions Productives). Les jeunes volontaires du Camp avaient décidé de mettre en place un cadre plus approprié (qu'une structure à but lucratif) pour apporter des réponses aux problèmes des enfants dans la banlieue de Guédiawaye.

### **Il s'agissait pour eux de créer un cadre de promotion et de protection des Droits de l'Homme en général et des Droits de l'Enfant en particulier.**

Ces jeunes, enseignants, élèves, étudiants ou ouvriers, unis par une volonté commune d'œuvrer à la protection des enfants et animés par une foi inébranlable aux valeurs fondamentales des droits humains, organisaient en septembre 1995 l'Assemblée Générale

Constitutive de cette organisation qui sera dénommée « Education et Développement de l'Enfant », avec comme acronyme EDEN.

Depuis sa création, l'organisation s'est donnée comme mission de contribuer au façonnement d'un citoyen modèle vivant dans un environnement socio économique propice au respect des Droits Humains et au Développement Durable.

Ainsi, de 1995 à 2002, l'organisation a toujours œuvré dans ce sens et a obtenu des résultats très convaincants. En plus de cela, elle s'est dotée d'une très grande expérience et une expertise avérée qui lui ont permis de mettre en place ce plan d'action quinquennal avec un ensemble de projets et de programmes qui visent à couvrir l'ensemble des besoins des enfants

En outre, ces valeurs se retrouvent aussi au niveau du mode de gestion de l'organisation et de ses différents programmes et projets. En effet, l'originalité de l'organisation EDEN en matière de défense des enfants à toujours été la responsabilisation des enfants.

EDEN est aujourd'hui précurseur de la « participation des enfants ». Ce principe fondamental de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant consiste à responsabiliser les enfants en matière de prise de décision sur l'organisation et dans la conduite des programmes. La participation des enfants est aujourd'hui la plus grande satisfaction aussi bien des cibles que des partenaires. En effet, l'organisation est devenue l'une des références, sinon la référence, en matière de participation des enfants au Sénégal et dans la sous région.

C'est une participation que l'on retrouve à tous les niveaux de l'organisation. Depuis les clubs qui sont entièrement gérés par les enfants jusqu'à l'instance décisionnaire de l'organisation ou les enfants, à travers le Réseau des Clubs, siègent. Les enfants participent à la prise de décision, aux différentes orientations politiques mais aussi rendent des comptes par le biais de rapports, d'ateliers de restitutions aux instances qu'ils représentent.

## **E-II/ La politique de neutralité**

En ce qui concerne sa politique de neutralité, le PADEN reste dans le cadre légal de l'organisation. En effet comme indiqué à l'article 2 des statuts de l'organisation, EDEN est une structure laïque et apolitique. Toute discussion religieuse ou politique est interdite au sein des instances de l'organisation.

L'organisation est ouverte à toutes les personnes, d'origine Sénégalaise ou étrangère, dans le respect des convictions individuelles et sans discrimination aucune.

Ainsi la mise en place du PADEN reste dans le cadre stricte des dispositions prévues dans l'article précité.

## **CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS**

En ce qui concerne la cohérence entre les principes de l'organisation et ceux du plan d'action, la question, à l'évidence trouve une réponse affirmative. Toutefois, elle a toute son importance car elle justifie la légitimité pour une organisation d'agir dans un domaine précis.

Dans ce cas précis, elle justifie la réussite de ce plan d'action car aujourd'hui EDEN fait partie des leaders pour ce qui est de la défense et de la promotion des droits des enfants au Sénégal. Cette légitimité que lui reconnaît l'ensemble des acteurs, justifie l'engouement de tous les bénéficiaires mais aussi de beaucoup de partenaires autour de ce plan d'action.

Toutefois l'organisation doit rester prudente afin de canaliser toute cette expérience et de continuer à développer son expertise dans ce domaine précis. En effet, toute l'action d'EDEN doit se limiter au droit à l'éducation dans son sens le plus large du terme.

**Cependant en voulant trop agir dans tous les domaines, on risque de s'éloigner de son objectif et de perdre son expertise voir sa place de leader dans le domaine qui constitue son originalité. (Ex : En matière de lutte contre le VIH, vu que les cibles sont aussi des enfants, il serait préférable de se limiter à leur droit à l'éducation et ne pas trop « approfondir ». Par exemple s'il s'agit de sensibiliser les adultes sur les moyens de protections et autres, cela reste le rôle des adultes).**

**En un mot, il s'agit de veiller à ne pas trop « utiliser les enfants ».**



## F- Le projet respecte les populations

Un projet qui ne respecterait pas les populations ne pourra que difficilement répondre à un besoin de façon efficace et aura souvent des impacts négatifs.

Inversement, assurer le respect des populations peut permettre d'assurer l'appropriation du projet et par là, la pérennisation de son impact dans le temps. Cela interroge les comportements des différentes personnes impliquées dans le projet sur les sujets sensibles.

### F-I/ Consultation et information de la population

La mise en place du PADEN a été le fruit de deux années de réflexion qui consistait à trouver une stratégie efficace pour son exécution.

La population a, dès le départ, été impliquée par une politique de parrainage et de consultation. Cette stratégie consistait à cibler des personnes ressources dans les quartiers et de les désigner comme parrain ou marraine afin que ces dernières soient les relais au niveau de leur quartier. Cette consultation se faisait de manière informelle mais a prouvé de son efficacité vu l'adhésion de l'ensemble des parrains et marraines ciblés. Cette stratégie qui a, dès le début, prouvé toute son utilité, n'a pas cependant été suivie dans le temps. En effet, on a remarqué une absence des parrains et marraines ces lors des dernières activités de l'organisation. Cette absence s'explique par l'absence de suivi et d'organisation de ces derniers dans un cadre qui leur permettrait d'être impliqués de manière plus directe.

Il faut aussi noter qu'à la mise en place du PADEN, l'organisation n'avait pas besoin d'une grande campagne d'information de la population. En effet l'ensemble de la population connaissait déjà l'organisation et ses activités. La mise en place d'un plan d'action n'était pas vraiment quelque chose de nouveau mais une continuité des activités dans un cadre organisé. La population, ayant été impliquée dans toutes les activités de l'organisation durant les sept années qui ont précédé la mise en place du plan d'action, avait toute les informations nécessaires et sa participation aux différentes activités justifiait de l'intérêt qu'elle portait à l'organisation.

## **F-II/ Degré d'implication de la population :**

En ce qui concerne le degré d'implication de la population, on peut aussi noter un constat globalement positif. En effet, l'ensemble de la population a été impliqué depuis la conception et associé à toutes les activités. Aussi, la population a été consultée afin de donner son avis à l'élaboration du projet par l'intermédiaire des parrains et marraines. Cette implication ne s'est pas limitée à la consultation mais aussi à la participation effective de toutes les couches de la population. En effet, au-delà de la participation des enfants qui sont les véritables acteurs de l'organisation et du plan d'action, on peut noter la participation des femmes, des délégués de quartiers, des chefs religieux, des Imams, etc.

On peut juste noter à titre d'exemple la formation des délégués de quartier à l'état civil durant la campagne d'enregistrement des naissances qui a vu la participation de la quasi totalité des délégués concernés.

On peut aussi noter la décentralisation des activités des clubs dans les différents quartiers afin d'impliquer directement les populations de ces différentes zones.

## **F-III/ Respect de l'environnement socioculturel et des croyances religieuses de la population :**

En ce qui concerne le respect de l'environnement socio culturelle et des croyances religieuses, le PADEN entre parfaitement dans le cadre de l'organisation EDEN en conformité aux dispositions prévues dans ses statuts. Ainsi aucune activité à caractère religieux n'est prévue dans le programme. EDEN a aussi veillé à se conformer aux croyances religieuses de la population afin d'éviter tout accrochage.

Ceci a été facilité par sa démarche pédagogique. En effet la stratégie visant à privilégier le caractère pédagogique de l'ensemble des activités de l'organisation a permis d'éviter d'éventuels affrontements ou incompréhensions avec les responsables religieux. Ainsi, l'organisation encadre aujourd'hui des enfants de toutes les sensibilités religieuses avec l'accord des parents qui en général sont aussi les garants de la culture et des croyances religieuses.

## **CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS :**

En ce qui concerne le niveau d'information et le degré d'implication de la population, l'organisation EDEN a eu une très bonne dynamique au début mais a manqué de suivi. En effet il ne suffit pas de consulter à la base mais aussi de mener une bonne politique de suivi. Pour cela il aurait fallu organiser l'ensemble de la population dans un cadre formel.

En effet, aujourd'hui le constat est que la population n'est plus autant impliquée qu'au début. Ceci n'est pas lié à un découragement ni à un recul par rapport à leur soutien à l'organisation mais tout simplement par l'absence d'un cadre formel qui leur permettrait de mieux s'impliquer.

**Ce faisant, il serait important, à titre d'exemple, de créer un réseau qui sera composé de l'ensemble des personnes ressources parrains, marraines, délégués de quartier ...**

Ce cadre leur permettra de mieux s'impliquer et d'apporter leur appui de manière plus efficace. Il sera aussi le relais communicationnel de l'organisation envers la population. Ainsi il permettra à l'ensemble de la population d'être au fait à temps réel de toutes les activités et programmes de l'organisation.





## **-G- Le projet est flexible**

Dans le contexte complexe de l'actualité, un projet ne pourra être pertinent et efficace que s'il peut s'adapter aux évolutions. Ceci signifie que l'acteur doit anticiper et réagir. En effet, un projet très bien conçu peut, au final, être de mauvaise qualité tout simplement par manque de flexibilité.

### **G-I/ Exigence d'adaptation du projet en fonction de l'évolution du contexte**

L'exécution du PADEN qui devait s'étendre sur cinq années, nécessitait forcément des adaptations. En effet, au lancement de ce plan d'action, EDEN ne disposait d'aucune ressource financière pour son exécution. Ainsi, la réalisation des différents programmes d'activités dépendait en grande partie de la volonté des partenaires d'accompagner tel ou tel projet. Ce faisant, les exigences d'adaptation consistait surtout à concilier les programmes du PADEN aux exigences des partenaires et des orientations politiques de l'Etat. Cependant, il fallait veiller à ne pas s'éloigner des programmes et projets initialement prévus dans le PADEN afin de ne pas s'éloigner de son cadre d'action.

### **G-II/ Adaptations apportées au projet :**

Des adaptations ont été effectivement apportées au PADEN durant son exécution. Ces adaptations comme indiqué à l'avance ont été une nécessité ; elles justifient d'une flexibilité du PADEN qui constitue un gage d'efficacité.

Les adaptations qui ont été apportées au PADEN se trouvent à deux niveaux: au niveau des structures et au niveau des programmes.

## **G-II-A Les adaptations structurelles :**

L'exécution du PADEN a vu la naissance de nouvelles structures (ad hoc) dans l'organigramme d'EDEN, pour une meilleure efficacité. Ces structures qui se créaient au fur et à mesure de l'évolution des activités ont démontré leur nécessité et ont fortement contribué à la réussite de certains programmes et projets. Parmi ces structures on peut citer :

- ☞ **Le Réseau des Clubs EDEN** : C'est l'organe représentatif des Clubs EDEN au niveau des instances de l'EDEN. Il est composé des délégués des Clubs EDEN qui, eux même, élisent un bureau. Le Réseau est l'interlocuteur de l'EDEN par rapport au Clubs EDEN. Les enfants experts sont aussi membre d'office du Réseau des Clubs EDEN.
- ☞ **Le Comité des Enfants Experts** : C'est un organe de réflexion et de contribution des enfants dans les programmes et activités de l'EDEN. Il est composé de dix (10) enfants choisis sur la base de leur expérience sur les Droits de l'enfant, de leur participation régulière au bon déroulement des activités des Clubs et de leurs résultats scolaires.
- ☞ **Le Réseau des Educateurs aux Droits de l'Enfant (REDEN)** : Il regroupe des Enseignants, des Surveillants et Directeurs d'écoles et des Volontaires encadreur des Clubs EDEN. C'est aussi un cadre de réflexion et de participation des encadreurs des Clubs dans les programmes de l'Organisation. Le Réseau initie son propre programme d'activités annuelles.
- ☞ **On peut noter aussi la mise en place du secrétariat permanent qui est aujourd'hui l'organe central de l'organisation.**

## **G-II-B/ Les adaptations de projets :**

La flexibilité implique aussi l'intégration, la modification, l'introduction ou l'abandon de certains axes dans le programme initialement prévu. C'est cette flexibilité au niveau du programme qui permet à l'organisation de s'adapter en fonction des évolutions conjoncturelles ou des contraintes et/ou facilités liées aux ressources.

Sur ce plan, le PADEN a su réagir en intégrant un certain nombre de projets dans le programme initialement prévu mais aussi apporter des modifications sur les programmes ou projets, déjà mis en place mais qui connaissaient des difficultés dans leur exécution.

En ce qui concerne les programmes qui ont été ajouté aux axes initialement retenus, on peut citer :

- ☞ **Le PRECADOS** : ce projet, malgré son statut de quatrième pilier du PADEN, ne figurait par sur le document de base du plan d'action. Toutefois, EDEN a très vite senti la

nécessité de développer un programme complet pour les ados avec le nombre important de jeunes de cette tranche d'âge qui s'investissaient dans les activités. En effet en formant les enfants, les acteurs se sont très vite rendu compte de la complexité de cette période chez les enfants, et des besoins spécifiques liés à cet âge. Ainsi le PRECADOS fut le premier programme à être ajouté aux 3 axes de départ ce qui a permis de rééquilibrer le plan d'action.

- ☞ **La brigade citoyenne des volontaires de l'EDEN (BRICIVEDEN)** pour lutter contre l'insalubrité, les inondations, les IST/Sida et la drogue. La BRICIVEDEN est la contribution concrète de l'organisation aux vacances citoyennes annuellement organisées par le Ministère de la Jeunesse. En plus des actions citoyennes menées à l'occasion des brigades citoyennes, il faut aussi préciser que les jeunes volontaires bénéficient de sessions de formations.
  
- ☞ **Le prix des enfants du monde ou WCPRC** : Ce prix, qui peut s'insérer parfaitement dans le volet PEDEN du plan d'action, est devenu l'un des programmes les plus importants de l'organisation. En effet, ce prix qui a été décerné pour la première fois en 2000 et qui existe au Sénégal depuis 2003, consiste pour tous les enfants du monde (en dessous de 18 ans) à décerner des prix à travers un vote libre et démocratique, aux individus ou aux organisations qui se sont distinguée dans les domaines de la promotion, de la protection et de la défense des droits de l'enfant. L'organisation de ce vote au Sénégal, officiellement mise sous la responsabilité d'EDEN depuis 2005, a connu un engouement auprès des enfants et une réussite exceptionnelle en 2006. *En effet, Sur un objectif de départ de 50 000 enfants participants au vote pour l'année 2006, 129 696 ont, à l'arrivée, pris part à la désignation du lauréat du Prix Mondial des enfants pour les droits de l'Enfant en 2006.* En 2005, un peu plus de 12 000 enfants avaient participé à cette grande leçon de démocratie soit une multiplication par plus de 10 du nombre de participants au WCPRC en seulement une année.

**On peut aussi rappeler la désignation d'un enfant des clubs EDEN comme membre du jury international depuis 2005.**

- ☞ **Le programme enregistrement des naissances.** Ce programme initié par l'organisation EDEN avec l'appui de Plan international en 2004, entre dans le cadre de la protection des droits de l'enfant. En effet, les caractéristiques des zones cibles justifient largement ce programme (rapport du programme enregistrement des naissances dans les zones péri urbaines).

Ce programme a permis le recensement et l'enregistrement de 467 enfants.

Toutefois, il est important de préciser que ce volet enregistrement n'est qu'une partie de ce programme. En effet, ce programme était divisé en 4 domaines avec des activités prévues dans chacun d'entre eux :

- **Domaine 1** : Sensibilisation des différents acteurs de l'état civil et des communautés de base sur l'enregistrement des enfants à la naissance / Participation des enfants.
- **Domaine 2** : Organisation de sessions de formation des acteurs de l'état civil ;
- **Domaine 3** : Organisation d'audiences cabinets pour l'enregistrement des élèves des classes de CM1 et CM2 non inscrits à l'état civil.
- **Domaine 4** : la dotation en matériel des Centres d'Etat civil.

Ce programme a permis la dotation en matériel d'enregistrement des naissances aux différents centres d'état civil et chefs de quartier des zones du programme. L'objectif étant de lutter contre le manque de matériel et de rupture des stocks.

#### Nature et quantité de la dotation matérielle

Désignations	Quantité totale	Quantité par Arrondissement
Registres de naissance	50	10
Registre de mariage	15	03
Imprimeries d'extrait de naissance	25 000	5 000
Imprimeries de bulletin de naissance	15 100	3 020
Cahiers de quartier	150	30

## **CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS :**

Les adaptations structurelles et l'intégration de nouveaux programmes non prévus au départ mais qui ont pu s'intégrer totalement dans le PADEN justifient de la très grande flexibilité du PADEN.

En effet, les programmes qui ont été intégrés dans le PADEN sont devenus des activités phares de l'organisation. Les structures aussi sont devenues indispensables à l'exemple du comité des enfants experts et du secrétariat permanent.

**Toutefois, il est important de constater que les adaptations apportées au niveau des structures et des programmes n'ont pas été à la hauteur des adaptations nécessaires. En effet, aujourd'hui on constate que certaines structures fonctionnent de manière informelle et « illégale » du fait de leur absence dans les statuts de l'organisation. Aussi, il est important d'adapter toutes ces structures et responsabilités aux statuts de l'organisation afin d'éviter d'éventuels problèmes qui pourraient être liés à cette situation.**



## **H- Le projet s'articule de façon optimale avec son environnement**

Dans le contexte des crises et de la multiplicité des acteurs qui y interviennent, l'articulation du projet dans son environnement est cruciale. Non seulement pour garantir la pertinence et l'efficacité du projet mais aussi pour protéger l'acteur d'un certain nombre de dérives possibles. C'est aussi cette articulation avec les autres acteurs qui doit permettre de démultiplier les effets d'un projet.

### **H-I/ Collaboration avec les institutions et l'administration.**

EDEN a toujours compris la nécessité d'une très bonne collaboration avec les institutions locales, et autres administration. Cette collaboration trouve toute son importance d'autant plus que le contexte politique de la décentralisation et de la déconcentration impose une bonne collaboration avec les autorités institutionnelles.

Cette collaboration remonte au plus haut niveau des institutions sénégalaises à savoir la présidence, jusqu'à l'échelle locale avec les mairies d'arrondissement. Elle peut être une collaboration formalisée c'est à dire officialisée sous formes de partenariat ou tout simplement de faite mais pratique.

## Tableau récapitulatif des partenaires institutionnels

Partenaires	Types de relation	Document de formalisation
Présidence	Appui Financier et institutionnel	Rapports et correspondances
Assemblée Nationale (Réseau des parlementaires pour la population)	Appui institutionnel (Plaidoyer)	Rapports et correspondances
MFFDSEP (DPDE)	Appui financier, matériel et institutionnel	Rapports et correspondances
Comité National de l'Enfant	Membre	Rapports et correspondances
Ministère de la jeunesse et de l'emploi	Subvention – Appui matériel et institutionnel	Rapports et correspondance
Comité Sénégalais des Droits de l'Homme	Membres du Comité, appui financier	Correspondances – Rapports
Direction de l'Assistance Technique (DAT)	Membres du Comité National de Suivi des Acquis de l'année Internationale des Volontaires	Correspondances – Rapports
Préfecture	Appui Institutionnel, Membre CDD	Correspondances – Rapports
Ecoles	Membres Cellules Ecoles Milieux – Animation des Clubs EDEN– Appui matériel aux élèves	Correspondances – Rapports
Mairie de ville / Mairies d'Arrondissement	Appui Matériel, Subventions, Membres du Collectif des Associations de Développement Local	Correspondances – Rapports
CDEPS de Guédiawaye	Appui Institutionnel	Correspondances – Rapports
UCAD / IDHP	Animation de la Section Universitaire	Correspondances – Rapports
IDEN / Guédiawaye	Collaboration dans toutes les Activités Scolaires – Membre de la Table de Concertation	Correspondances – Rapports

### **H-II/ Collaboration avec les acteurs de l'humanitaire (ONG et autres partenaires au développement)**

Le lancement du PADEN a été l'occasion pour l'organisation de lancer les bases d'une véritable collaboration avec pas mal d'organisations de développement. En effet le PADEN a été un tournant décisif sur la vie de l'organisation. Elle a permis de montrer à l'ensemble des partenaires potentiels, l'expertise de l'organisation dans le domaine des enfants et de sa capacité à répondre aux besoins des enfants à travers différents programmes et projets. Cette expertise se confirme d'autant plus qu'à l'heure du bilan l'ensemble des partenaires expriment

un sentiment de satisfaction sur leur collaboration avec l'organisation EDEN (100% des partenaires ont donné une réponse positive sur la question concernant leur satisfaction)

**Tableau récapitulatif des partenaires au développement**

Partenaires	Types de relations	Documents de formalisation
SAVE THE CHILDREN SUEDE	Appui financier, Invitation à des Séminaires	Correspondances – Rapports Protocoles
AIDE ET ACTION	Accompagnement – Appui Matériel et Financier	Correspondances – Protocoles d'Accord – Rapports
CONAFE (coalition Nationale des associations et ONG en faveur de l'enfant)	Réseau de concertation	Rapports – Correspondances
FRANCOPHONIE	Appui financier	Correspondances
CINU / DAKAR	Co-organisation	Correspondances – Rapports – Coupures de Presses
Clubs EDEN	Encadrement et accompagnement	Correspondances – Rapports
PAMECAS	Appui Financier	Correspondances – Rapports
ENDA ECOPOLE / FCR	Membre de l'AFCR, Appui Matériel	Correspondances – Rapports
Ambassade Afrique du Sud	Appui Financier	Correspondances – Rapports
PLAN international	Appui Institutionnel et Financier	Protocoles - Correspondances – Rapports
UNICEF	Appui Matériel et Financier	Correspondances – Rapports
Pharmacie Nimzatt	Médicament	Correspondance
Rober-Gerwig-gymnasium- hausach	Correspondances Scolaires	Correspondances
Ecoles 3 A de Lyon	Echanges Jeunes	Correspondances – Convention de Stage



## CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS :

En ce qui concerne l'insertion dans son environnement en matière de collaboration avec les acteurs institutionnels et autres ONG et associations, il est possible de constater que d'énormes réalisations ont été accomplies dans ce sens. Ainsi, sur le plan institutionnel l'ensemble des institutions concernées par les différents volets du PADEN ont été approchées par l'organisation. Ainsi est née une collaboration très satisfaisante entre l'organisation et ces derniers. Les différents témoignages des Préfets de Pikine et Guédiawaye, des Maires d'arrondissement notamment celle de Wakhinane Nimzatt en sont une parfaite illustration.

En ce qui concerne la collaboration avec les ONG et autres acteurs de développement le résultat est aussi assez positif. En effet l'essentiel des activités de l'organisation est aujourd'hui subventionné par les partenaires.

**Toutefois il serait important pour l'association de développer, de diversifier et d'élargir ces partenariats.** En effet ceci lui permettra d'éviter une dépendance sur telle ou telle autre organisation qui pourrait ralentir ses capacités d'action. **Aussi il serait important de formaliser les partenariats déjà mis en place mais non formalisé à l'exemple de l'UNICEF.**

**Il faudra aussi développer des partenariats avec les associations et ONG locaux qui ont le même cible afin d'avoir plus de poids en matière de plaidoyer.** Ce « réseautage » au niveau local permettra aussi à l'organisation d'avoir plus de pouvoir. En effet déléguer un certain nombre de programmes lui permettra de mettre plus l'accent sur son aspect communautaire et sa politique de base à savoir l'éducation.



## **I- L'acteur a les ressources (financières, humaines) et l'expertise nécessaires pour mener à bien le projet**

Répondre à ce critère de qualité ne sous entend pas que l'acteur ne doit pas s'engager dans un projet que si, et seulement si il réunit toutes les ressources et l'expertise nécessaires au temps du démarrage de l'action. Par contre, il implique que la mobilisation des ressources permette à l'acteur de mener à bien le projet.

C'est bien un critère de qualité puisque dans les cas où l'acteur n'a pas (ou n'arrive pas à mobiliser ou n'arrive pas à construire) les ressources et l'expertise nécessaires, le projet ne pourra être de qualité.

### **I-I/ Expertise disponible**

Au lancement du PADEN, l'un des points qui faisait l'unanimité est que l'organisation EDEN était bien dotée en matière d'expertise pour faire ce travail. En effet, après sept années d'intervention, l'organisation a su capitaliser beaucoup d'expériences afin de mettre en place ce plan d'action.

Cette expertise est visible tant sur la qualité des différentes formations dont ont bénéficié les acteurs de l'organisation mais aussi sur une motivation et une expérience personnelle très riche de l'ensemble de ses membres.

En ce qui concerne la formation, l'ensemble des acteurs de l'organisation disposent d'un niveau d'études assez satisfaisant pour pouvoir assumer les responsabilités qui pèsent sur eux.

Cette formation ne s'est pas limitée à des études, mais aussi à été enrichie par la participation à différents séminaires et ateliers de formation afin de renforcer les capacités des membres de l'organisation.

Ainsi, durant toute l'exécution du PADEN, l'ensemble des acteurs enfants, encadreurs, enseignants, administrateurs...), ont pu bénéficier de diverses formations ou ont participé à des

séminaires avec des thèmes précis visant à renforcer leur capacité d'action. On peut citer à titre d'exemple :

- La formation en entrepreneuriat jeune
- En moniteur de collectivités éducatives
- En innovations pédagogiques
- En droit de l'enfant et participation
- En droit de l'enfant et plaidoyer
- En management des organisations communautaires de base
- En élaboration de projet et gestion simplifiée
- En secourisme
- Aux techniques de communications et d'écriture
- En éducation inclusive
- A l'approche genre
- Aux compétences de l'enfant en milieu communautaire / Vie courante
- A l'état civil
- A la prévention contre le VIH /SIDA
- Le Paludisme (Imprégnation des moustiquaires)
- Sur les maladies infantiles
- L'allaitement maternel
- Programmation basé sur les droits de l'enfant
- Sur les techniques d'enquêtes et de collecte de données
- Sur les techniques de vulgarisations des droits humains.

Aujourd'hui, l'ensemble des partenaires sont convaincus de l'expertise de l'organisation EDEN en ce qui concerne son domaine d'intervention.

### **I-II/ Mobilisation des ressources :**

Au lancement du PADEN l'essentiel des ressources mobilisables pour l'organisation était des humaines. Aujourd'hui, il dispose aussi de toutes les ressources nécessaires à une organisation même si ces ressources sont encore limitées.

### **Les ressources humaines**

Elles ont toujours constituées la force de l'organisation. En effet, la réussite d'un projet dépend en grande partie de la motivation, de la capacité, du dynamisme des acteurs.

En ce qui concerne la capacité technique de l'organisation, le niveau de formation ainsi que l'expérience de l'ensemble des acteurs peut édifier sur leur aptitude à gérer ce genre de projet

## COMPOSITION DU BUREAU EXECUTIF

Postes	Niveau de formation	Expérience professionnelle	Autres activités ou Formations qualifiantes
Président	Universitaire	Juriste, inspecteur de la jeunesse...	Mouvement associatif
Secrétaire Général	Secondaire	Enseignement	Droit de l'enfant et Management des organisations
Secrétaire Général adj.	Universitaire	Tourisme et Hôtellerie	Moniteur des collectivités
Trésorier Général	Secondaire	Enseignement	Moniteur des collectivités
Trésorier Adjoint	Secondaire	Animateur socio éducatif,	Enseignement
Responsable Département Droits de l'Enfant	Universitaire	Mouvement associatif	Management
Responsable Département formation	Secondaire	Enseignant	Horticulture
Responsable Département Santé	Secondaire	Enseignement Activités des Collectivités éducatives	Secourisme ; Horticulture, Informatique, Droits de l'enfant
Responsable Département Action Sociale	Universitaire	Mouvement associatif	Sociologue
Responsable Département structures décentralisées	Universitaire	Ingénieur Informatique	Mouvement associatif

\*On peut ajouter à ce bureau, le secrétariat permanent qui aujourd'hui fonctionne avec 4 permanents sous la responsabilité directe du secrétaire générale.

Fonction	Niveau de Formation	Expérience professionnelle	Autres activités qualifiante
Chargé de la coordination	Universitaire	Enseignement	Droit de l'enfant et Management des organisations
Chargé du volet Promotion	Universitaire	Enseignement	Droit de l'enfant, Entrepreneuriat jeune...
Assistant à la promotion	Secondaire	Enseignement	Moniteur de collectivités
Chargé du volet Protection	Secondaire	Enseignement	Secourisme polyvalent, Comptabilité
Assistant à la protection	Secondaire	Enseignement	Horticulteur
Assistante administrative	secondaire	Bureautique	Monitrice de collectivités

Ce tableau montre la diversité des expériences et le niveau de formation des différents membres du bureau. Elle constitue une très grande ressource humaine pour l'organisation.

En ce qui concerne le dynamisme et la motivation, le constat est toujours très positif. En effet les différents entretiens que nous avons eu avec les différents acteurs confirment une très grande motivation à aller de l'avant. Constat qui a été fait par certains partenaires qui voient en ces acteurs « des jeunes dynamiques, imaginatifs et créatifs qui maîtrisent parfaitement leur domaine d'action. »

La mise en place d'un secrétariat permanent chargé de coordonner les différents programmes et projets constitue aussi une très grande satisfaction des différents partenaires et bénéficiaires du plan d'action. Ils disposent aujourd'hui d'un endroit où joindre, ou bien trouver des acteurs de l'organisation qui peuvent répondre à leurs questions à tout moment.

En plus de ce bureau EDEN disposent de membres très qualifiés et qui, pour la plupart, ont un bon niveau de formation

Ces membres constituent une réserve importante d'acteurs, tous capables de mener à bien la politique de l'organisation. Ils sont aussi la cible directe d'une politique salubre de l'organisation à savoir le recrutement interne.

### **Les moyens matériels et logistiques :**

Au lancement du PADEN en 2002, les moyens logistiques et matériels de l'organisation étaient dérisoires pour ne pas dire inexistant. Toutefois, une très grande mobilisation des ressources humaines et grâce à l'appui des partenaires, EDEN dispose aujourd'hui d'une bonne base en matière de logistique même si beaucoup d'efforts reste à faire dans ce sens.

## Tableau des mobilisations corporelles

Immobilisation	Date d'acquisition	Qté	Valeur estimative
<b>Matériel informatique</b>			
☞ Ordinateur PIII desk top	2005	02	500 000
☞ Ordinateur PII Desk Top	2003	01	100 000
☞ Imprimante	2005	01	50 000
☞ Scanner		01	40 000
Photocopieuse	2005	01	300 000
<b>Bibliothèque</b>			
☞ Livres	2005	150	525 000
☞ Etagère	2003	02	220 000
Bureau	2004	03	225 000
Tables de réunion	2004	04	100 000
Chaise de réunion	2004	40	80 000
Armoire classement	2002	01	75 000
Cassiers de classement	2002	03	100 000
Chaises	2005	100	250 000
Tables bancs	1999	45	150 000
Tableaux classe	2005	04	80 000
Brouettes pour assainissement	2003	03	250 000
Tableau PADEX pour réunion	2004	01	70 000
Jeux pour enfants			175 000
Boite pharmacie			125 000
Table bancs préscolaires	2005	10	40 000
Bâche	1999	01	275 000

## CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

La réponse par rapport aux ressources et l'expertise de l'organisation est aussi très positive. En effet une très grande mobilisation des ressources humaines aussi bien quantitatives que qualitatives a permis à l'organisation de se doter de ce qui lui manquait à savoir la logistique. Aujourd'hui un grand pas est fait dans ce sens.

Toutefois, il reste beaucoup à faire pour améliorer le fonctionnement et l'efficacité du secrétariat permanent qui est aujourd'hui chargé de l'exécution des programmes et projet. En effet, un certain nombre de partenaires ont déploré des retards sur le traitement des rapports et quelques lenteurs administratives. Ainsi la 1<sup>ere</sup> mesure indispensable sera de séparer le Centre éducatif et le secrétariat afin de travailler dans un cadre plus approprié, de se renforcer en matériel informatique. Aujourd'hui seuls 3 ordinateurs et un d'imprimante souvent en panne du reste, fonctionnels. Tout le reste du matériel bureautique connaît des difficultés techniques.

Ainsi il faut déplorer à ce niveau le manque de suivi du matériel informatique et autres immobilisations corporelles de l'organisation. En effet un grand nombre de ce matériel est aujourd'hui très vétuste ou bien obsolète ceci à cause d'un manque d'entretien. **D'où la nécessité de désigner éventuellement un responsable de ce matériel ou confier sa gestion à un des membres du secrétariat permanent.**

**Sinon, mettre aussi plus de rigueur sur le fonctionnement du ce secrétariat en ce qui concerne les horaires, le délai de traitement des rapports, la présence etc....**

En effet les retards en ce qui concerne les rapports constituent l'un des remarques de la plupart des partenaires (ceci malgré la mise en place d'un manuel de procédure pour recadrer les chargés de projet). Ces derniers étant aussi soumis à des obligations de date de leur hiérarchie se trouvent dès fois bloqués par l'absence des rapports aux dates prévues.

Il y'a aussi des efforts à faire en ce qui concerne les formes des rapports. En effet à l'exemple de pas mal d'organisations EDEN utilise souvent des rapports descriptifs alors que les bailleurs demandent que l'accent soit plus mis sur la qualité et non la quantité. Par exemple au lieu d'énumérer les différentes activités qui ont été organisées, il serait mieux de mettre l'accent sur la qualité et la pertinence voir l'apport de ces différentes activités.

**Il faut aussi continuer sinon augmenter la formation des acteurs. En effet depuis un certain moment les formations ne sont plus aussi régulières alors que l'évolution des nouvelles technologies et de concepts en matière de management de projets et d'éducation etc., implique une formation qui suit dans le temps.**



## **J- L'acteur a les capacités de gestion adaptées à la conduite du projet**

La gestion d'un projet nécessite à la fois des compétences dans le domaine du management et la mise en place d'une capacité opérationnelle pour le faire (c'est-à-dire des ressources spécialement affectées à cette tâche). Cette gestion influera grandement la qualité du projet. Un projet bien conçu ayant des ressources financières et humaines adéquates mais mal géré (financièrement, en termes de planification, en capacité de gestion des conflits internes éventuels)... peut aboutir à un échec total, ou en tout cas à un impact très en deçà des potentialités.

Ce critère vise à assurer l'adéquation entre le projet et les capacités de gestion de la structure. Cette capacité de management se distingue ainsi sur le système de gestion prévu pour gérer le projet, et le système de gestion effectivement mis en place ainsi que sur les risques liés à ces modes de gestions

### **J-II/ Le système de gestion prévu pour la réalisation du PADEN.**

Au lancement du PADEN des commissions ont été mis en place pour s'occuper des différents programmes. Système qui a très vite abandonné au profit de la gestion départementalisée.

Le système de gestion départementalisée à été mis en place respectait la logique du PADEN qui comprend plusieurs axes. PEDEN (éducation), PAS (santé), PAED (solidarité), PRECADOS (formation des adolescents).

Ce mode de gestion consistait plus ou moins à léguer chaque département à un responsable, ainsi on parlait de responsable de département Education et formation, de département droit de l'enfant, de santé et action sociale.

Ce mode de gestion à connu des difficultés en ce qui concerne le suivi sur l'exécution des programmes et l'édition des différents rapports. Difficultés qui sont visibles dans les premiers rapports d'activités où on remarque une absence de visibilité de différentes activités de



certaines départements. Cette absence de visibilité est d'autant plus vérifiée qu'une très grande disparité dans l'exécution des différents axes du PADEN.

Ces difficultés se sont plus accentuées avec la mise en place du secrétariat permanent et la responsabilisation d'un personnel permanent chargé de l'exécution des programmes et projets. Ceci a engendré un autre système de gestion.

## **J-II/ Le système de gestion effectivement mis en place**

La réalité du terrain et l'évolution des structures conditionnent parfois le mode gestion des projets. L'exécution du PADEN qui devait s'étendre sur quatre années nécessitait forcément des améliorations afin de suivre l'évolution des structures. Ainsi à l'exemple des grandes structures où des responsables de projets sont désignés pour gérer les différents volets, EDEN à su s'adapter dès la création du secrétariat permanent.

Ainsi depuis la 4<sup>ème</sup> année d'exécution du PADEN qui a vu la création du secrétariat permanent, a été mise en place le mode de gestion par projet. Ce mode de gestion a consisté à la désignation de deux responsables des deux grands axes du PADEN : la promotion et la protection. Ces deux(02) personnes deviennent ainsi des chargés de projets et sont assistées par une assistante administrative ainsi que des enseignants ou volontaires.

Ce mode de gestion est beaucoup plus productif et plus efficace car les responsables de projet peuvent consacrer plus de temps à l'exécution et au suivi de leur programme. Toutefois ce mode de gestion peut présenter un certain nombre de problèmes. En effet la mise en place du secrétariat permanent n'a pas été suivie par une réforme structurelle qui était indispensable pour prendre en compte cette structure. Ainsi, l'organisation dispose d'un bureau exécutif avec des responsables de département et un secrétariat avec des responsables de projet. Ces responsabilités parallèles mais gérées par différentes personnes posent le problème « du qui doit rendre des comptes » devant l'assemblée générale. Ce problème peut être source de conflit entre les responsables de projets et les responsables de département du bureau exécutif et ralentir voir freiner l'exécution de certains programmes.

En ce qui la trésorerie, il y'a une constance dans son fonctionnement. Elle est toujours gérée par le trésorier général. Ce trésorier est membre du bureau exécutif et décaisse sur ordre du Président et sous présentation de factures ou de devis du chargé de programmes.

Toutefois un certain nombre de disfonctionnement est observable. Disfonctionnement non liés à une mauvaise gestion mais à une absence de rigueur en matière de trésorerie. (On y reviendra au point K de notre développement)

## **CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS.**

En ce qui concerne la capacité de gestion de l'acteur, la remarque est que l'organisation est toujours à la recherche de méthode optimale. On peut quand même constater qu'un grand pas a été fait dans ce sens mais il reste à adapter les textes aux différentes structures. La méthode de gestion au projet constitue une méthode cohérente ; toutefois, elle implique la responsabilisation totale de ces chargés de programmes qui seront soumis à une autorité directe chargé de coiffer l'ensemble du secrétariat permanent. Le Secrétaire Général qui assure actuellement cette fonction devrait être statutairement renforcée.

L'optimisation dépendra aussi de la rigueur qui devra être mise en place pour le suivi du secrétariat permanent. En effet, aujourd'hui, le constat est que le secrétariat n'est pas à la hauteur de sa capacité de production.

**Ceci implique que l'autorité s'exerce avec plus de rigueur qui pourrait consister par exemple à des mesures de ponctualité, de présence etc. En effet les membres du secrétariat ne doivent plus se considérer comme des volontaires de l'organisation mais comme des salariés. Ce qui signifie que les deux parties ont des obligations à respecter. D'où la nécessité de matérialiser ces obligations dans un document de formalisation dans lequel est indiqué les engagements de chaque partie et des conséquences liés au non respect de ces engagements. Ce document peut être sous forme d'un contrat de travail adapté au principes et statut de l'organisation.**



## **K- L'acteur utilise les ressources de façon optimale**

Utiliser les ressources de façon optimale est un critère de qualité qui rejoint l'efficacité. Les ressources n'étant pas extensibles, et les besoins toujours importants, utiliser au mieux les ressources disponibles est une question de responsabilité face aux populations et de transparence face aux donateurs ou partenaires.

Un projet qui répond efficacement à des besoins mais en « gaspillant » les ressources ou de façon inefficace aurait perdu l'opportunité de façon plus approfondie aux besoins d'un groupe donné ou de servir une population plus importante. Il aurait perdu en terme de qualité et pourrait être remis en question sur ce volet, tant par les populations que par les financeurs (publics ou privés).

### **K-I/ Besoins des groupes de populations ciblés :**

Il est très difficile à notre niveau d'évaluer le coût exact des besoins de la population de la zone cible du projet. Toutefois comme indiqués lors du premier point de notre développement la ville de Guédiawaye a des besoins dans « tous » les domaines. Comme indiqués lors du premier point ces besoins sont d'ordres très divers et concernent toutes les couches de la population. EDEN après analyse de tout ses besoins et des différents cibles, a bien avant le lancement du PADEN, décidé de prendre comme cible les enfants (les explications de ce choix se trouvent au point A).

Ainsi, l'organisation après ce choix a décidé de procéder à une approche holistique qui consiste à couvrir tous les besoins de cette couche de la population ciblée. Ces besoins qui sont d'ordre éducatif, sanitaire, d'assistance sociale etc.

### **K-II/ Coût des solutions retenues pour le projet**

Le PADEN étant un plan d'action qui s'étendait sur cinq années avec une démarche holistique nécessitait une étude très approfondie des coûts. En effet ici l'objet n'étant pas seulement une

bonne estimation des couts des différents programmes mais aussi de leur utilisation dans le temps. Ainsi le cout total initialement estimé était de 78.699.200 F

Ces couts étaient répartis comme suit :

<b>Programme d'Education aux Droits de l'Enfant (PEDEN)</b>	<b>20.607.000 F</b>
<b>Centre d'Education, de Documentation, d'Information et de Formation (CEDIF)</b>	<b>23.316.000 F</b>
<b>Programme d'Appui aux Enfants en Difficulté (PAED)</b>	<b>18.536.200 F</b>
<b>Programme d'Action pour la Santé (PAS)</b>	<b>16.240.000 F</b>
<b>TOTAL</b>	<b>78.699.200 F</b>

Ces données sont une estimation devant couvrir l'ensemble des besoins initialement prévus au lancement du plan d'action. Toutefois il sera important de noter que les adaptations apportés au plan d'action ont permis des entrées en ressources non prévues mais aussi de concéder des dépenses qui à leur tour n'étaient pas dans le schéma initial du plan d'action.

### **K-III/ Cout de l'ensemble des activités réalisées**

Il faut tout d'abord repréciser qu'au lancement du plan d'action l'organisation ne disposait pas de ressources financière prêtes pour l'exécution directe des activités prévues. Ainsi après estimations des couts il fallait démarcher les différents partenaires afin de les convaincre à accompagner le projet, mais aussi chercher d'autres sources de financement.

Ainsi durant les cinq années d'exécution du programme, différentes sources de financement ont permis la réalisation de la quasi-totalité des programmes et projets initialement prévus ( voir tableau des sources de financement)

## LE TABLEAU DES SOURCES DE FINACEMENT

Ressources propres	Ressources externes
Droits d'adhésion	financement partenaires :
Cotisations mensuelles	Entente Sante Khadim :
Contributions volontaires	PAMECAS
Location de chaises	Mairie d'arrondissement
	Aide et Action
	Plan international
	Francophonie
	Présidence
	Save Children Suède
	Ministère de la famille
	Ministère de la Jeunesse
	Ambassade Afrique du Sud
	UNICEF

Ces ressources sont de deux ordres : Les ressources propres ou autofinancement et ressources externes ou subvention des différents partenaires.

L'ensemble des ressources financières utilisés durant cette période s'estime selon les différents rapports financier à **soixante six millions neuf cent quatre vingt dis sept milles cinq cent trente six francs** (66 997 536). Ces revenus n'incluant pas une partie des ressources propres en 2006 (non encore disponibles).

Ces ressources proviennent à 95% des partenaires et environ 5% des ressources propres. Ainsi sur l'ensemble des ressources utilisées entre 2002 et 2006 (66 997 536) **soixante trois millions cinq cents trente quatre milles cent quatre vingt et un** (63 534 181) proviennent des partenaires.

### **K-IV/ Analyse des écarts entre le cout des besoins et des réalisations**

On peut tout d'abord constater que l'ensemble des ressources perçue durant la période n'est pas à la hauteur des couts des besoins initialement prévus.

On peut aussi constater qu'il existe beaucoup d'activités initialement prévues et non réalisés, ainsi que l'inverse (activités réalisés et non prévues).

L'optimisation des ressources consistera en la capacité de l'organisation d'organiser les différentes subventions afin de couvrir l'ensemble des programmes. Ainsi la plus grande

optimisation consiste en la prise en charge totale ou partielle de programmes ou projets non subventionnés.

On peut citer à titre d'exemple la prise en charge du secrétariat permanent.

En effet ce secrétariat permanent n'a jamais été pris en compte par un programme précis mais aujourd'hui est fonctionnel grâce aux différentes subventions.

Il faut aussi préciser que ce procédé bien qu'étant salubre peut aussi porter préjudice à l'organisation. En effet, le système de planification des activités doit être mieux formalisé et conduire à un plan d'action à court, voire moyen terme ; pour que l'intervention de l'organisation ne soit tributaire que du financement des partenaires, ce qui à long terme ; pourrait faire perdre à l'association son identité.

Ainsi l'idéal est d'arriver à faire en sorte que les différents partenaires adhèrent au plan d'action mis en place par l'organisation et non se soumettre aux besoins spécifiques des partenaires.

En ce qui concerne le système de gestion financière mis en place, le procédé présente beaucoup de garantie.

- ☞ D'un compte bancaire
- ☞ Existence d'un compte d'épargne
- ☞ Existence d'un journal de caisse ;
- ☞ Existence d'un bon de caisse
- ☞ D'un cahier d'enregistrement régulier et à temps réel des opérations comptables ;
- ☞ Exigence de factures ;
- ☞ D'une double signature ;

Toutefois il y'a des améliorations à apporter surtout en matière de comptabilité notamment par la mise en place d'un procédé simplifié et le suivi régulier des opérations bancaires.

## **CONCLUSION ET RECOMMANDATION**

En ce qui concerne l'optimisation des ressources, il est très difficile de procéder à une étude précise et concrète des différents points de l'outil. Ainsi il faudra mettre en place une évaluation financière avec un document complet où seront considérés l'ensemble des détails concernant les finances durant es 5 années du PADEN.

Toutefois on peut quand même préciser que dans le cadre du PADEN l'optimisation s'est faite non pas en matière d'économie des fonds en matière de couverture de projets non subventionné ou de fonctionnement des différentes structures non prise en charge par les subventions. Ainsi on peut constater que la majorité des actions prévues dans le PADEN ont été réalisées alors qu'il n'existait pas de subventions spécifiques à ces programmes ou projets.

Par contre comme nous l'avons précisé dans les paragraphes précédents ceci peut être source de problèmes ou mal interprété par certains partenaires. Ainsi l'objectif de l'organisation doit être de trouver des subventions qui permettent l'ensembles des besoins du PADEN2 (2007-2011) afin de ne pas compter sur d'éventuel subvention non prévus à l'avance et qui peuvent retarder le déroulement normal des activités.

Il faut tout de même préciser qu'il n'existe pas mal de problèmes de gestions des ressources financières. Ce qui implique une réflexion sur la mode de gestion des ressources de l'organisation. Cette réflexion consistera à mettre en place un procédé simplifié des opérations financières en attendant la mise en place d'un service comptabilité au niveau du secrétariat permanent. En effet la délégation de l'ensemble de la gestion financière à un chargé de la comptabilité ayant des connaissances précises en termes de comptabilité constitue la seule garantie de réussite de la gestion des finances.



## L- L'acteur utilise les leçons tirées de l'expérience

Utiliser les leçons tirées de l'expérience est un critère de qualité central. C'est celui qui permet d'aborder les questions de qualité sous l'angle encourageant de l'amélioration continue de la qualité. La qualité quant à elle n'est jamais atteinte, les critères sont des valeurs ambitieuses et c'est le chemin vers ces critères qui constitue la démarche qualité. Mais cela n'est possible que si l'acteur tire les leçons de son expérience et qu'il les réinjecte dans ses modes de fonctionnement, en un mot, que si l'acteur est « apprenant ».

En effet, commettre une erreur peut être source d'apprentissage si l'on s'en donne les moyens. Mais inversement répéter les mêmes erreurs peut compromettre gravement la qualité du projet dans son ensemble. La démonstration de capacité d'apprentissage de la part de structure mettant en place les programmes est une des bases fondamentale de l'établissement de la confiance entre celle-ci et les populations ainsi que les autres parties prenantes.

Ainsi notre démarche consistera à étudier les différentes leçons qui ont été capitalisé dans le passé, et celles qui doivent l'être dans ce cas précis.

### L-I/ Ce qui a été retenu des expériences précédentes

La première leçon tirée des expériences précédentes consiste en la nécessité de mettre en place un cadre logique qui permet d'organiser le travail. En effet après sept année de fonctionnement sur la base d'activités spontanés, les acteurs de l'organisation EDEN, ont senti la nécessité de la mise en place d'un plan d'action. La mise en place de ce plan d'action est la première leçon tirée des sept années précédentes. En effet en fonctionnant sur la base d'activités spontanées l'organisation EDEN n'a pas connu une évolution à la hauteur de ses réalisations. Ceci à cause de l'absence d'un cadre logique qui délimite et organise son fonctionnement. Ainsi la mise en place d'un plan d'action a permis de gagner la confiance des partenaires mais aussi de l'ensemble de la population.



## **L-II/ Ce qui doit être retenu de cette expérience**

La première leçon à tirer de cette expérience est que la mise en place du PADEN est le début d'un bon processus. En effet avec le PADEN l'organisation a connu un développement fulgurant. Ainsi il faut surtout partir du constat que le lancement du PADEN est un déclic dans le développement de l'organisation. La nécessité d'un cadre logique qui est le plan d'action dans ce cas précis est un gage de confiance à l'égard des partenaires et bénéficiaires des différentes activités de l'organisation. Aujourd'hui, à terme de l'exécution de ce plan d'action, la première recommandation est qu'il s'agit d'une expérience à renouveler. Elle a permis à l'organisation de gagner en maturité et aux acteurs de se former à une gestion pédagogique de l'organisation. En effet l'exigence de retour des différents partenaires a permis aux différents acteurs d'apprendre les exigences liées au fonctionnement des grandes structures. Ainsi même si l'organisation EDEN est encore une petite structure (car elle est toujours limitée en ce qui concerne sa zone d'intervention) elle est préparée et doit être prête à gérer tout type de projet quelque soit son ampleur. Ceci étant, l'une des leçons les plus importantes à retenir consiste en l'apprentissage de la rigueur administrative. En effet la taille de l'organisation et les programmes mis en place demande aujourd'hui une très grande rigueur comme l'impose les partenaires. Cette rigueur doit s'appliquer aussi bien à la gestion interne qu'externe. La rigueur externe consistant au respect des différentes dates et délais de fournitures des rapports, tenue des activités aux dates prévues etc.

L'autre leçon à tirer de cette expérience consiste aussi à l'importance que l'organisation mette sur la formation de ses acteurs. En effet un nombre important de formations a été mis en place par l'organisation. Ces formations ont permis à la plupart des acteurs de se doter d'outils qui leur permettent d'assumer des responsabilités au sein même de l'organisation.

## **CONCLUSION ET RECOMMANDATION :**

Pour répondre à la question à savoir si l'acteur utilise les expériences du passé, il faut tout simplement se référer à la mise en place du PADEN. En effet la mise en place d'un plan est la première leçon tirée de l'expérience du passé. Ainsi elle constitue un tournant décisif dans la vie de l'organisation. En effet, avec ce programme EDEN est passée de son statut de petite organisation communautaire, fonctionnant avec des programmes ponctuels et avec des appuis financiers pas du tout à la hauteur de ses programmes, à une organisation avec un statut reconnu et leader de son domaine.

Ainsi le PADEN2 devra permettre à l'organisation de confirmer ce statut de leader et d'élargir le champ d'action de l'organisation à travers tout le Sénégal mais et dans la sous région.

En effet notre conviction est que ce plan d'action peut s'appliquer partout au Sénégal car les besoins sont identiques même si les réalités diffèrent d'un endroit à l'autre. Cette impression se confirme d'autant plus qu'à la question à savoir si le PADEN paraît efficace pour répondre aux besoins de tous les enfants, la réponse a été unanime chez les enfants que nous avons eu à consulter durant l'évaluation.

## CONCLUSION GENERALE ET RECOMMANDATIONS :

L'expérience du PADEN constitue un tournant décisif dans l'évolution de l'organisation EDEN. Elle a permis à l'organisation de connaître un développement accéléré et de gagner la confiance de pas mal de partenaires qui se sont engagés à coté de l'organisation.

Ainsi, le plan d'action dans son ensemble a connu une très grande réussite du point de vue des bénéficiaires et partenaires. En effet, le niveau de satisfaction est très grand que se soit du coté des partenaires que celui des bénéficiaires.

Toutefois, cette satisfaction comme nous avons eu à le constater est plus ou moins important en fonction des programmes. Elle diffère d'un programme à l'autre et résulte essentiellement d'une disparité liée à l'exécution des programmes ; Exécution facilitée par l'engagement des partenaires uniquement dans certains programmes et pas dans le plan d'action dans sa globalité. Certains programmes n'ont en effet bénéficié d'aucun financement de sorte que le niveau de d'exécution pour ces programmes est, à l'arrivée, très faible.

Aussi, même si on peut tirer un bilan positif sur le respect des 12 critères de qualité du Compas, il faut préciser qu'il existe des améliorations à apporter dans pas mal de secteurs.

## RECOMMANDATIONS :

Les principales recommandations s'articulent autour de trois volets : Institutionnel, programmatique, et communicationnel :

- Les recommandations institutionnelles : elle comprend deux volets : structurels et organisationnels :

**Toutefois la première recommandation forte est la finalisation du dossier d'agrément pour le statut d'ONG. Se dossier qui est en instance depuis quelques années doit être le plus rapidement relancé afin de procéder à sa finalisation. Aujourd'hui, tous les acteurs ont finit de percevoir l'association comme une ONG à cause de ses résultat et peut être de sa crédibilité. Il arrive de rencontrer, dans des courriers officiels de partenaires, l'appellation « ONG EDEN » alors que l'association n'a pas encore obtenu un agrément.**

### Sur le plan Structurel

L'organisation EDEN a connu pendant ces 5 dernières années un grand développement en matière de programme et projet mais aussi en matière de crédibilité envers les partenaires et cibles. Ce développement qui est en relation directe avec l'exécution du son premier plan

d'action avec la naissance de programmes d'activités pertinents mais aussi de nouvelles structures.

Ce développement nécessite aujourd'hui une réforme structurelle afin d'adapter les différentes structures et les textes de l'organisation. Parmi les structures qui ont été créées durant l'exécution du PADEN, on peut, entre autres, citer le secrétariat permanent. En effet ce secrétariat est aujourd'hui l'organe le plus important de l'organisation car il coordonne et gère l'ensemble des programmes et activités de l'organisation sans bénéficier d'un statut juridique qui lui permet d'exécuter son rôle en toute légitimité.

Ainsi la première nécessité de réforme consiste à l'adaptation des textes afin de légitimer le secrétariat permanent mais aussi lui donner tous les instruments juridiques nécessaires. Ces réformes doivent aussi donner un statut juridique au secrétaire général qui doit disposer d'un statut lui permettant de statuer en toute légitimité.

**Ainsi l'adaptation consiste à supprimer le bureau « exécutif » et de mettre en place un secrétariat exécutif statutaire sous la responsabilité directe d'un Secrétaire Administratif. Fonction qui pourrait être confiée à l'actuel Secrétaire Général, poste qui sera alors supprimé.**

**Le Secrétariat exécutif aura un rôle technique d'exécution des programmes et de suivi de différentes activités de l'organisation. Il sera composé d'un personnel recruté sur la base de critères de compétences et placé sous la responsabilité directe du Secrétaire Administratif.**

**Le Comité Directeur aura un rôle politique. En effet il devra être chargé de mener les différentes orientations politiques de l'organisation. Sa composition actuelle pourrait être maintenue avec notamment une représentation de toutes les structures (Réseau des Clubs, Réseau des enseignants...) au sein de l'instance.**

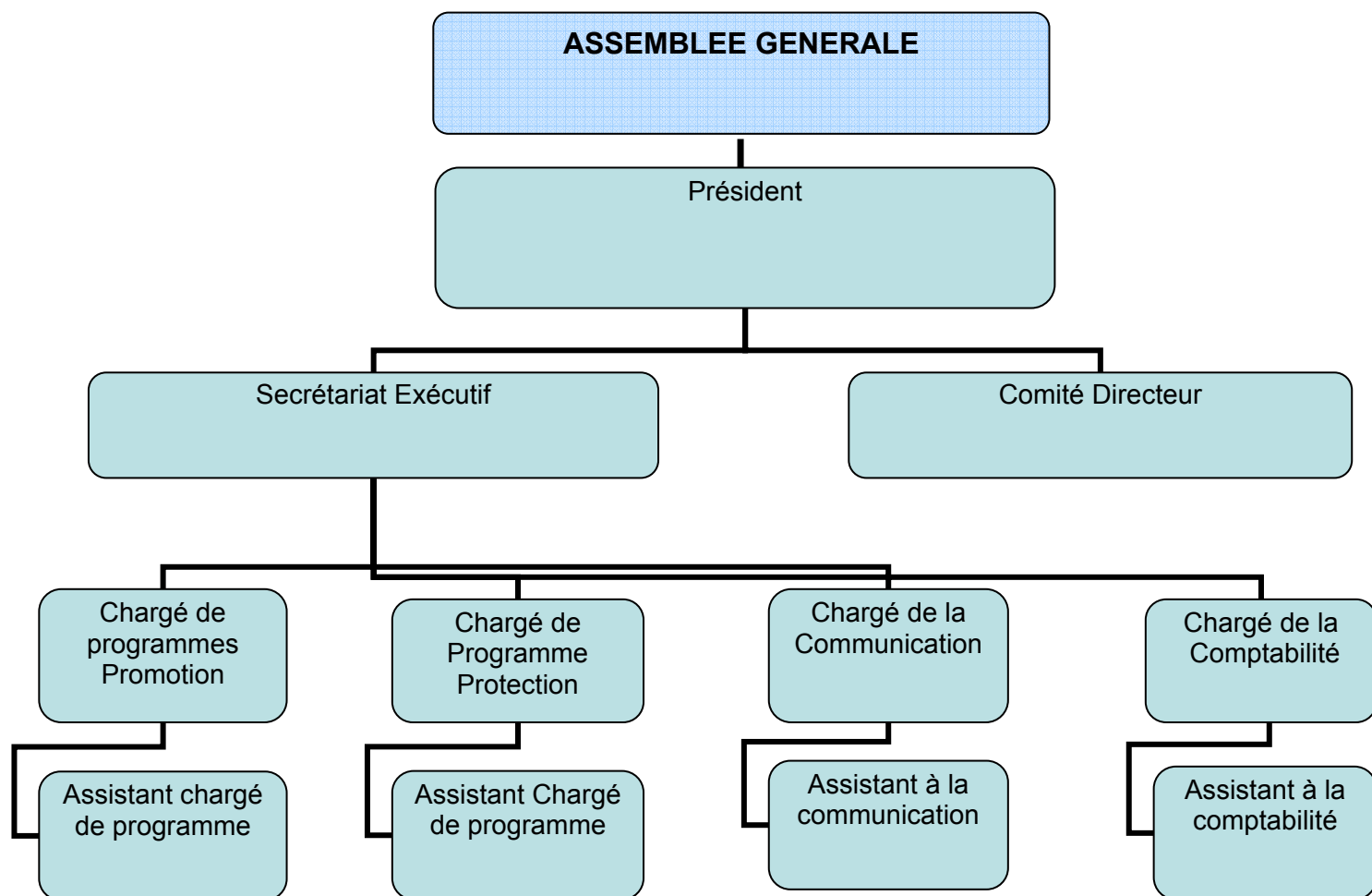
**L'Assemblée Générale des membres continuera de décliner les grandes orientations et stratégies de l'organisation.**

**Ainsi, l'organigramme de l'organisation se présentera avec trois instances :**

- **Le Secrétariat Exécutif**
- **Le comité Directeur**
- **L'Assemblée Générale**

**Le Président de l'EDEN demeure l'autorité supérieure de l'organisation :**

## ORGANIGRAMME



### **Sur le plan organisationnel :**

Sur le plan organisationnel Il faut tout d'abord observer un très grand pas qui a été franchi avec la mise en place du PADEN. En effet depuis son lancement, l'organisation ne fonctionne plus en termes d'activités ponctuelles mais suit un plan d'action annuel qui est établi en début de chaque année. Ceci permet de suivre une ligne de conduite et permet de procéder, à la fin de chaque année, à une évaluation simplifiée qui peut informer sur l'état d'avancement du Plan d'action d'apporter les adaptations nécessaires.

Ceci constitue une démarche très salubre qui mérite un suivi plus stricte.

Cependant, malgré ce plan d'action annuel, on constate qu'il y'a toujours un très grand nombre d'activités mises en place et non initialement prévues. Ainsi il faudra être plus rigoureux en matière d'exécution de ces programmes. La logique devra être de convaincre les partenaires d'adhérer au schéma plan d'activité défini par l'organisation et non l'inverse. Toutefois garder une marge de flexibilité afin d'intégrer les activités ayant un rapport direct avec le plan d'action initialement mis en place.

**En effet comme cela s'est fait avec le programme de l'enregistrement des naissances, qui faisait partie des grandes orientations de l'Etat, l'organisation doit laisser une marge de flexibilité pour accompagner de telles initiatives**

### **Sur le plan Programmatique :**

En ce qui concerne les recommandations programmatiques il s'agit de dégager les axes prioritaires pour le PADEN2. Ces axes sont des propositions issues des différents entretiens que nous avons eu avec les acteurs, cibles et partenaire.

Ainsi, la première observation consiste en la cohérence du PADEN. En effet la logique du PADEN constitue un schéma très cohérent. Les quatre axes du PADEN constituent une démarche pédagogique qui justifie la logique holistique du PADEN.

Toutefois comme nous avons eu à formuler, des remarques concernant l'inégalité dans l'exécution des programmes, et la redéfinition des priorités, la mise en place du PADEN2 nécessitera une réflexion approfondie.

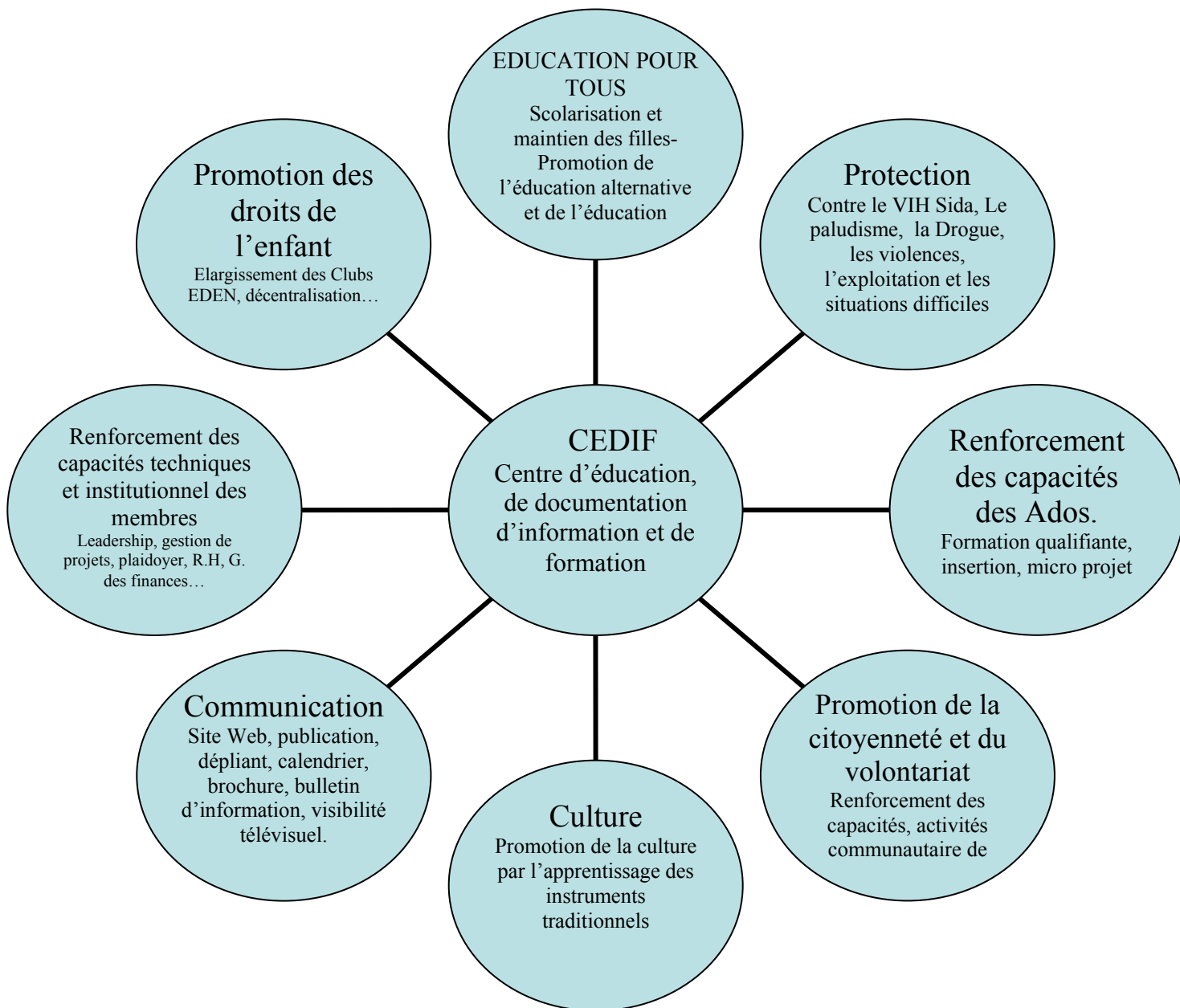
Ceci en prenant en compte les différents axes qui se sont dégagés de par la satisfaction qu'ils ont apportée aux bénéficiaires et aux partenaires.

Ces axes sont entre autre l'éducation surtout celle des filles, les différents actions en matière des droits et de la participation des enfants, de la sensibilisation au VIH Sida, du programme des adolescents....

Ainsi, le maintien des quatre piliers fondamentaux constitue une nécessité pour justifier de la pertinence du PADEN2. En effet, les différentes remarques que nous avons eues concernant ces axes du PADEN sont des remarques d'inégalité dans l'exécution mais jamais de non utilité de l'un de ces piliers. Mais surtout mettre l'accent sur les autres axes en produisant pour chacun d'entre eux à l'exemple du PEDEN un document de projet et essayer de trouver des fonds pour son exécution.

Il y'a aussi la nécessité de décentraliser voir d'élargir les activités de l'organisation dans les autres villes voir dans les autres régions. En effet ce besoin est aujourd'hui exprimé aussi bien par les enfants que par les acteurs et partenaires. En effet EDEN n'a plus à prouver de son utilité et de son efficacité dans son domaine d'action. Toutefois la limitation de sa zone d'intervention (Wakhinane Nimzatt voir Guédiawaye et Pikine) constitue un facteur limitant de la portée de ses actions. Ainsi le PADEN2 devra permettre au moins l'implantation de l'organisation dans la moitié des régions du Sénégal.

Cette stratégie d'implantation devra être mise en place avec les plans d'action annuelle et peuvent s'accompagner par exemple de la présence de l'organisation dans les différentes régions avec le prix des enfants du monde.



### SCHEMA DES AXES PRIORITAIRES POUR LE PADEN2 (2007-2011)

#### **Sur le plan de la communication :**

Cet aspect doit constituer à notre avis l'une des priorités de l'organisation pour le PADEN2. En effet il n'est plus à démontrer que l'organisation EDEN occupe une très bonne place dans les organisations qui luttent pour la promotion des enfants au Sénégal et dans la sous région.

EDEN est leader dans son domaine dans sa zone d'intervention et bénéficie du respect et de la confiance de l'ensemble des acteurs. L'ensemble des activités de l'organisation n'a jamais cessé de démontrer de leur utilité pour l'ensemble de la population. La participation des enfants

dont EDEN est précurseur au Sénégal constitue aujourd'hui un thème qui intéresse les plus grands organismes internationaux qui luttent en faveur des enfants.

Tout cela justifie de la nécessité pour l'organisation de mettre en place un plan de communication pour partager l'ensemble de ces réalisations et expériences avec d'autres personnes et organisations.

La mise en place de ce plan de communication nécessite pour l'organisation de se doter des moyens pour la mise en place d'une stratégie de communication mais aussi de la mise en place au niveau du secrétariat permanent d'un chargé de communication pour le suivi et de l'exécution de ce plan de communication.

Cette stratégie de communication devra permettre à l'organisation d'avoir une meilleure couverture médiatique. Cette couverture ne devant plus se limiter aux radios et à la presse écrite mais aussi à la presse audiovisuelle. On insiste sur le volet télévisuel car elle est plus efficace pour toucher plus de monde.

Cette communication devra aussi prendre en compte les nouvelles technologies de l'information et de la communication. Ceci par la mise en ligne d'un site internet « moderne » qui donne toutes les possibilités d'échange et de partage aux enfants afin que ces derniers puissent échanger avec les enfants du monde entier de leur expertise.

**Ce volet communication est d'autant plus important que le PADEN2 devra surtout être axé sur le plaidoyer. En effet après avoir sensibilisé il faut agir afin que les autorités prennent leur responsabilité en matière des droits de l'enfant et ceci passe forcément par une bonne communication.**



## Documents consultés durant l'évaluation :

Durant cette évaluation nous avons eu à consulter les différents rapports de l'organisation :

- ☞ Rapports d'activités annuelles
- ☞ Rapports d'évaluation
- ☞ Rapports d'études
- ☞ Rapports d'ateliers
- ☞ Rapports financiers
- ☞ Les différents textes et statuts de l'organisation
- ☞ Les différents rapports des IDENs de 2002 à 2005
- ☞ Dakar
- ☞ Pikine
- ☞ Guédiawaye

Des études réalisées sur EDEN par les organisations partenaires

- ☞ DIP Plan international sur EDEN
- ☞ Audit Save the Children sur EDEN

Des études réalisées par d'autres organismes sur la situation des enfants au Sénégal

- ☞ La revue participative d'Aide et Action
- ☞ Les écoles associatives d' Aide et Action
- ☞ Le document analyse-pays d'Aide et action
- ☞ Le rapport de la session spéciale des Nations Unies consacré aux enfants « Un monde digne des enfants »

## TERMINOLOGIE DES DIFFERENTS SIGLES

- BRICIVEDEN : Brigade Citoyenne des volontaires de l'EDEN
- CEDIF: Centre d'éducation de Documentation, d'Information et de Formation
- CONAFE: Coalition des Nationale des ONG et Associations en Faveur de l'Enfance.
- CEDEAO: Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest
- CLEF : Comité Local pour l'Education et la Formation
- CDEPS : Centre Départemental d'Education Populaire et Sportive
- CDF : Classes double Flux.
- CLUB EDEN: Club d'Education aux Droits de l'Enfant
- CNCPV : Comité National de Promotion des Volontaires
- CDD : Comité Départemental de Développement
- DAT : Direction de l'Assistance Technique
- DPDE : Direction de la Protection des Droits de l'Enfant
- EDEN : Education et Développement de l'Enfant
- FORAJE : Forum des Organisations Africaines d'Enfants et de Jeunes
- GIE : Groupement d'Intérêt Economique
- IDHP : Institut des Droits de l'Homme et de la Paix
- IDEN : Inspection Départementale de l'Education
- JAP : Jeunesse Actions Productives
- MFFDSEF : Ministère de la Femme, de la Famille, du Développement Social et de l'Entreprenariat Féminin
- NTIC: Nouvelles Technologies de l'information et de la Communication
- ONG : Organisation Non Gouvernementale
- PADEN: Plan d'Action des Droits de l'Enfant
- PEDEN: Programme d'Education aux Droits de l'Enfant
- PAS: Programme d'Action pour la Santé
- PAED: Programme d'Appui aux Enfants en Difficultés
- PAT : Programme d'Assistance aux Talibés
- PACTE : Programme d'Action Contre le Travail des Enfants
- PAEL : Programme d'Assistance aux Elèves
- PAOR : Projet d'Assistance aux Orphelins
- PAEH : projet d'Appui aux Enfants Handicapés
- PNUD : Programme des Nations Unies pour le Développement
- PAM: Programme Alimentaire Mondial
- PEV: Programme Elargi de Vaccination
- PRECADOS: Programme de Renforcement des Capacités des Adolescents
- REDEN : Réseau des Educateurs aux Droits de l'Enfant
- TDR : Termes de références
- URD: Urgence Réhabilitation et Développement
- UNICEF : Fonds des Nations unies pour l'Enfant
- UCAD: Université Cheikh Anta DIOP
- WCPRC (anglais) : World's Children's Prize for the Right of the Child (Prix des Enfants du Monde pour les Droits de l'Enfant)